

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHE

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE

N°291

BIO

PRESSE

OCTOBRE 2022



AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Du 5 au 13 novembre 2022, à Paris (75)

Salon Marjolaine

<https://www.salon-marjolaine.com/>

Du 6 au 10 novembre 2022, au Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte (93)

SIMA

<https://www.simaonline.com/>

Du 6 au 10 novembre 2022, dans le cadre du SIMA, au Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte (93)

Espace « Rendez-vous Tech&Bio by SIMA »

<https://www.tech-n-bio.com/fr/la-marque-techbio/actualites/techbio-present-au-sima>

Le 10 novembre 2022, Tables rondes en ligne (de 9H30 à 12H30)

Tables rondes « Afterres2050 Biodiversité - Des solutions fondées sur la nature et pour la nature »

https://solagro.org/afterres2050-biodiversite?utm_campaign=2022_%20Invitation%20Tables%20rondes%20Afterres2050%20Biodiversite%C3%A9&utm_medium=email&utm_source=Mailjet

Le 10 novembre 2022, Webinaire (de 10H à 12H30)

Webinaire organisé par La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes et la Chambre Régionale d'Agriculture : « Filières biologiques et changements climatiques »

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdorLWENwCj9eQG33Hub3vador2tWEMICsFwQJ0N40EYivA/viewform>

Le 10 novembre 2022, Webinaire (de 15H à 18H)

Webinaire de restitution du projet BasIC (Bas Intrant Cuivre) : « Bas intrants cuivre en viticulture biologique »

<http://www.labioenpratique.com/2022/10/14/novembre-webinaire-bas-intrants-cuivre-en-viticulture-biologique/>

Du 18 au 20 novembre 2022, à Lyon (69)

Salon Zen et Bio

<http://www.salon-zenetbio.com/>

Les 21 et 22 novembre 2022, à Palaiseau (91)

Séminaire "Changement d'échelle de l'agriculture biologique et agroécologie : Enjeux, rôles, opportunités et limites du numérique pour le partage de connaissances" dans le cadre du projet exploratoire PACON

<https://www6.inrae.fr/metabio/Nos-actions/Projets-exploratoires/PACON/Seminaire-Connaissances-numerique-et-AB>

Les 22 et 23 novembre 2022, à Paris (75)

Journées Techniques ITAB Intrants en Production Végétale

<https://itab.boutique/13-evenements>

Le 23 novembre 2022, au Palais des Congrès du Futuroscope, à Chasseneuil-du-Poitou (86)

Rencontres professionnelles de la restauration collective bio, locale et de qualité

https://interbionouvelleaquitaine.com/rencontres-professionnelles-de-la-restauration-collective-bio-locale-et-de-qualite/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=lettre-d-informations-interbio-na-septembre_2022

Du 25 au 27 novembre 2022, à Lille (59)

Salon Naturabio

<https://www.salon-naturabio.com/>

Le 28 novembre 2022, à VetAgro Sup, à Lempdes (63)

Journée de restitution du projet BioRéférences 2015-2022

Contacts : jgrenier.polebio@gmail.com ; abelleil.polebio@gmail.com

AGENDA (SUITE)

Le 29 novembre 2022, au Centre CTIFL de Balandran, à Bellegarde (30)

Rencontre Technique Légumes en Agriculture Biologique, co-organisée par le CTIFL et l'ITAB

https://www.ctifl.fr/rencontre-technique-legumes-agriculture-biologique?utm_source=sendinblue&utm_campaign=Ouverture_inscription_RT_AB_legs_29_nov_2022&utm_medium=email

Du 29 novembre au 1er décembre 2022, à Bordeaux (33)

Salon Vinitech-Sifel

<https://www.vinitech-sifel.com/>

Le 30 novembre 2022, à Bruxelles (Belgique)

IFOAM Organics Europe Meets Business 2022

<https://www.billetweb.fr/ifoam-organics-europe-meets-business-20221>

Les 7 et 8 décembre 2022, au Centre des Congrès Paris La Villette (75)

Journées 3R 2022 (26^{ème} édition des Rencontres Recherches Ruminants)

<http://journees3r.fr/>

Le 13 décembre 2022, au Campus Nantes Terre Atlantique, site Jules Rieffel, à Saint-Herblain (44)

Colloque Transformation des produits bio : Réduction des impacts et contribution à la transition écologique

<https://transfobio.actia-asso.eu/wp-content/uploads/RMT-TransfoBio-13-decembre-2022-programme-Vf.pdf>

Le 15 décembre 2022, à Auch (32)

Colloque de l'Agriculture Biologique de Conservation : « L'avenir de l'agriculture est-il dans la polyculture-élevage ? »

<https://www.helloasso.com/associations/gabb32-le-groupe-ment-des-agriculteurs-bio-du-gers/evenements/colloque-de-l-abc-2022>

Du 17 au 19 janvier 2023, au Parc des Expositions d'Angers (49)

Salon SIVAL

<https://www.sival-angers.com/>

Du 23 au 24 janvier 2023 (digital)

Session digitale du salon Millésime BIO

<https://www.millesime-bio.com/>

Les 30 et 31 janvier et le 1er février 2023, au Parc des expositions de Montpellier (34)

Salon Millésime BIO

<https://www.millesime-bio.com/>

Du 25 février au 5 mars 2023, à Paris Expo - Porte de Versailles (75)

Salon International de l'Agriculture

<https://www.salon-agriculture.com/>

Les 21 et 22 mars 2023, au FIAP Jean Monnet, à Paris (75)

Journées de Printemps de l'AFPF 2023 : "L'Autonomie Protéique en Élevage"

<https://afpf-asso.fr/les-journees-de-l-afpf-2023>

Les 20 et 21 septembre 2023, à Bourg-lès-Valence (26)

Salon Tech&Bio 2023

<https://www.tech-n-bio.com/fr/la-marque-techbio/actualites/les-dates-du-techbio-2023-annoncees>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

SOMMAIRE


Productions animales	4
Apiculture	4
Elevage	5
Productions végétales	15
Arboriculture	15
Autres cultures	17
Grandes cultures	17
Jardinage	17
Maraîchage	19
Petits fruits	21
Plantes aromatiques et médicinales	21
Protection phytosanitaire	22
Sol	22
Viticulture	23
Marché	24
Filière	24
Qualité	29
Santé	29
Statistiques	29
Ecologie et ruralité	30
Agriculture-environnement	30
Développement rural	32
Vie professionnelle	37
Etranger	37
Conversion	39
Formation	39
Organisation de l'Agriculture Biologique	40
Politique agricole	41
Réglementation	42
Recherche et système spécifique	44
Agriculture Biodynamique	44
Agroforesterie	45
Recherche	46
BREVES ABIODOC	48
Bulletin d'abonnement	53
Tarifs du service documentaire	53
Bon de commande	54
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	55


BIOPRESSE



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère de
l'Agriculture et de l'Alimentation,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
BP 35 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodyc.contact@vetagro-sup.fr - www.abiodyc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélie BELLEIL, Héloïse BUGAUT, Juliette COUVAL, Julie GRENIER,
Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX



PRODUCTIONS ANIMALES

APICULTURE

Apiculture en Aveyron : Produire de la gelée royale sans épuiser les abeilles

KACHKOUCH SOUSSI Claire

Caroline Bessière-Ailloud a débuté l'apiculture en rucher-école. En 2016, elle devient cotisante solidaire et agrandit peu à peu son cheptel, développe son laboratoire et diversifie ses produits. Elle devient cheffe d'exploitation en 2020. Elle produit actuellement environ 800 kg de miel par an (du miel toutes fleurs au printemps, puis deux types de miels différents en été), de la propolis, des baumes, de l'hydromel et de la gelée royale. Elle élève également des reines. Ses ruchers sont sédentaires et se situent dans des zones de butinage de plantes sauvages ou à proximité de fermes biologiques. Afin de concilier vie privée et vie professionnelle (Caroline Bessière-Ailloud souhaite prendre le temps de s'occuper de ses deux enfants), elle a fait le choix de développer la production de gelée royale. Cette production est très technique (il faut récolter la gelée royale au jour près), mais elle prend moins de temps que la réalisation d'un grand nombre de miellées. Caroline Bessière-Ailloud explique ainsi son itinéraire technique pour produire de la gelée royale et décrit la manière dont elle élève les reines.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 2 pages (p. 70-71)

réf. 291-011

Gestion des emplacements de ruchers : Utiliser BeeGIS et le RPG bio

REDON Marie

L'application BeeGIS (« Bee Geographic Information System »), développée par l'ITSAP, permet de prendre connaissance de l'environnement caractérisant l'aire de butinage autour d'un rucher. Une fonctionnalité, très attendue par les apiculteurs bio et mise en place en 2022, permet d'identifier les surfaces certifiées bio autour du rucher. Pour respecter la réglementation bio, le rucher doit être placé de façon à ce qu'au minimum 50 % des surfaces de butinage, dans un rayon de 3 km, soient : soit cultivées en bio, soit constituées de flore spontanée, soit des surfaces « peu traitées ». Toutefois, il faudra rester vigilant quant au caractère variable des données indiquées par l'application, puisqu'elles sont issues du RPG (Registre Parcellaire Graphique) 2020 et qu'elles correspondent aux parcelles qui ont fait une demande de PAC en agriculture biologique. Un tutoriel pour utiliser l'application est présenté dans ce document.

https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2022/05/Tuto-BEEGIS_Emplacements-des-ruchers-bio_Bio-63_Mai2022.pdf
2022, 5 p., éd. BIO 63

réf. 291-110



ÉLEVAGE

Portrait d'éleveur : « L'herbe, une culture » au GAEC de Villechaise, à Saint-Maurice-des-Lions (Charente)

VEYSSET Anne-Laure

Sylviane et Stéphane Rainaud, récemment rejoints par leur fille Florine, sont éleveurs de bovins lait et viande bio, à Saint-Maurice-des-Lions (16). Le GAEC de Villechaise compte un troupeau de 60 vaches laitières (de races Prim'Holstein, Normande, Abondance, Jersiaise) et un troupeau de 48 vaches allaitantes (Salers), sur une SAU de 169 ha, dont 64 ha de prairies permanentes, 58 ha de prairies temporaires, 27 ha de mélanges prairiaux à base de légumineuses et 20 ha de méteil. Ce portrait d'éleveur, réalisé par la Chambre d'agriculture de la Charente, aborde les points suivants : - Données de l'exploitation ; - L'atelier bovins lait ; - L'atelier bovins allaitants ; - La stratégie du passage en AB ; - Les spécificités de l'élevage ; - Les indicateurs économiques ; - Les facteurs de réussite.

https://charente-maritime.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/ELEVAGE_HERBI_AB_PORTRAIT_GAEC_VILLECHAISE_MARS_2022.pdf
2022, 8 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 291-085

Réenchantons l'élevage : Vincent Ducomet, éleveur bouddhiste

COZON Stéphane / HAAS Marion

Éleveur ovin bio devenu bouddhiste, Vincent Ducomet, dans la Drôme, a modifié son système de production pour être en accord avec ses convictions. Il a notamment arrêté la production de lait et de viande pour s'orienter vers la production de laine. Il est également passé à l'élevage extensif à l'herbe. Dans cet article, il revient sur l'accompagnement de l'animal vers la mort pour les éleveurs et explique son cheminement intérieur pour exercer son métier tout en respectant toute forme de vie.

BIODYNAMIS N ° 116, 01/12/2021, 3 pages (p. 24-26)

réf. 291-012

La Grange® : Un jeu pour débattre des enjeux des territoires d'élevage

DERNAT Sylvain

Le jeu sérieux La Grange® a été développé par Inrae et a pour objectif d'imaginer le futur de l'élevage dans un territoire en s'appuyant sur une approche socio-écologique. C'est un jeu de plateau qui se joue de trois à sept joueurs et qui dure, en moyenne, une heure et demi. La première phase du jeu est dédiée à la construction du système d'élevage (construction de La Grange®) et à la réalisation d'un diagnostic territorial. Chaque joueur a la responsabilité de construire une ou plusieurs dimensions du système (en fonction du nombre de joueurs) : parcellaire, animaux, infrastructures industrielles, infrastructures paysagères... Dans un deuxième temps, les joueurs sont invités à imaginer l'adaptation de La Grange® lorsque cette dernière est soumise à un événement externe. Cet événement peut être tiré au hasard via des cartes ou choisi par les joueurs. Une variante consiste à envisager l'évolution la plus probable de ce système à moyen terme si aucun événement majeur n'affecte le territoire. Le troisième et dernier temps est une phase de débriefing. Ce jeu a notamment été utilisé sur le territoire de l'AOP Fourme de Montbrison. L'objectif était d'imaginer le futur de ce territoire dans 10 ans. La Grange® a permis de favoriser les échanges et de discuter des priorités de chacun.

TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 282, 01/11/2021, 3 pages (p. 8-10)

réf. 291-016



Traitez-vous vos chèvres contre les parasites ?

REUSSIR LA CHEVRE

Cet article compile les témoignages de trois fermes caprines pratiquant le pâturage sur leur gestion du parasitisme. Les éleveurs interrogés sont invités à répondre à la question : « Traitez-vous vos chèvres contre les parasites ? ». Agnès et Nicolas Armand (en système conventionnel pâturant) effectuent deux coproscopies par an. Ils décident ensuite s'il faut traiter ou non avec leur vétérinaire. Ils essayent de réduire au maximum l'utilisation de traitements en effectuant de la prévention avec des huiles essentielles et du pâturage tournant. Jessica Merland (en conversion bio) mélange, en préventif, du vinaigre de cidre à l'aliment de ses chèvres. Durant les périodes de pâturage, elle mixe également une ou deux gousses d'ail qu'elle mélange au concentré distribué le matin. Fabien et Céline Bondu (en agriculture biologique) effectuent un suivi coprologique. Ces éleveurs ne sont pas encore à leur rythme de croisière : toutes les clôtures ne sont pas encore installées et les chèvres restent parfois un peu trop longtemps sur une parcelle. Ils essayent d'améliorer ce point.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 367, 01/11/2021, 1 page (p. 4)
réf. 291-020

Ajuster la production avec les lactations longues

BLUET Bertrand

Depuis leur installation en 2004, les trois associés du Gaec des Cabrioles (Laurent Moreau, Séverine et Thierry Reulier) ont recours aux lactations prolongées dans leur ferme caprine. Ils élèvent 120 chèvres en bio, dans l'Indre, pour une production de 100 000 L de lait transformés à la ferme en fromages AOP Pouligny Saint-Pierre (vendus en direct). L'exploitation gère une SAU de 30 ha, dont 27 ha de SFP. Pour produire du lait toute l'année, le système reposait, jusqu'en 2021, sur deux périodes de mises bas : une au printemps et une à l'automne. En fonction de la réussite de la reproduction, des besoins en lait et des contraintes liées au bâtiment, ces éleveurs étaient souvent amenés à équilibrer les lots, notamment en effectuant des lactations longues. Ces lactations longues représentaient une proportion plus ou moins importante au sein du troupeau (entre 35 et 100 % des chèvres suivant la période). Lorsque les chèvres étaient mises à la reproduction, les associés créaient un troisième lot, dans lequel ils sélectionnaient les meilleures chèvres à mettre au bouc, afin d'assurer le renouvellement du cheptel. En 2022, l'objectif de ces éleveurs est de passer à une seule période de mise bas et des lactations longues pour continuer à avoir du lait toute l'année.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 367, 01/11/2021, 2 pages (p. 36-37)
réf. 291-021

Lutter contre le parasitisme

A. T.

Le 21 septembre 2021, une conférence sur la gestion du parasitisme en élevage caprin a été organisée à l'occasion du salon Tech&Bio. Cette conférence a notamment porté sur l'intérêt du sainfoin en cure pour les chèvres laitières. Cette légumineuse, qui contient des tanins condensés qui ont un effet antiparasitaire, a fait l'objet d'essais dans le cadre du projet Casdar Fastoche (projet piloté par l'Idèle et qui avait pour but de tester et de développer le pâturage de plantes riches en métabolites secondaires bioactifs). Les premiers résultats sont jugés « intéressants » sur la partie zootechnique et « optimistes » pour la partie parasitisme. Le sainfoin présente l'avantage d'être adapté aux conditions séchantes et de rester appétent à un stade avancé. Il est également possible d'opter pour d'autres plantes riches en tanins, comme la chicorée ou le plantain.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 367, 01/11/2021, 1 page (p. 46)
réf. 291-022



« Je me suis installé seul à 19 ans »

HERVÉ-QUARTIER Virginie

Non issu du milieu agricole, Thomas Chaléac a créé son exploitation en janvier 2019, seul, à 19 ans. Il élève des chèvres en agriculture biologique et transforme leur lait en fromages AOP Picodon. Sa ferme se situe en Ardèche, près du mont Gerbier de Jonc. Thomas Chaléac a toujours été passionné par l'agriculture. Il a passé un bac CGEA au Lycée agricole d'Aubenas et a eu, en même temps, l'opportunité d'acheter des terres dans son village d'origine. Son projet d'installation s'est alors accéléré. Ce jeune a monté son projet d'installation avec le soutien de sa famille. Il a investi 400 000 € pour acheter les terres, le bâtiment, les animaux, le matériel... Pour lui, en créant sa ferme, l'une des difficultés a été de démontrer qu'on a des débouchés à ses produits, sans rien avoir à déguster pour les clients, afin que des financeurs acceptent de suivre son projet. Actuellement, l'exploitation fonctionne bien, même s'il reste du chemin à parcourir. Il élève 80 chèvres en lactation et pourra monter jusqu'à 130 chèvres (capacité du bâtiment). Il traite une seule fois par jour car le volume de lait produit est déjà suffisant. Thomas Chaléac assure, à lui seul, la production, la transformation et la vente. Son grand frère devrait bientôt le rejoindre, afin de développer l'exploitation et de partager certaines tâches. Ceci permettra aussi au jeune éleveur de prendre un peu de repos.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 367, 01/11/2021, 2 pages (p. 50-51)
réf. 291-023

La monotraite en élevage bovins lait : Vers une nouvelle pratique du métier ?

ROUMET Alexandre

Entre la traite, traditionnellement réalisée deux fois par jour, et l'astreinte, le métier d'éleveur laitier comporte des contraintes qui le rendent moins attrayant, notamment auprès des prochaines générations agricoles. Cependant, une évolution des pratiques sur la ferme peut aider à réduire les contraintes du métier, notamment en pratiquant la monotraite. Celle-ci peut être mise en place rapidement, elle est réversible et permet une organisation plus souple et l'allègement de la journée de travail. Cela a été le choix de Dominique Garnier, éleveur bovins lait en GAEC depuis 1999, au départ à la retraite de ses associés. La perte de production laitière (située en moyenne entre 20 et 30 %) est compensée par des taux plus élevés, une meilleure valorisation de la viande et la réduction du coût alimentaire. Cependant, le passage d'un troupeau à la monotraite n'implique pas seulement des impacts économiques. De même que sur le plan humain, la monotraite a des effets bénéfiques sur la santé animale : moins de déplacements donc moins de boiteries, des vaches en meilleur état, moins fatiguées, plus joueuses... Un système qui, s'il implique quelques points de vigilance (ex : risques de mammites), a permis à Dominique de continuer à travailler dans de bonnes conditions.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/la-monotraite-en-elevage-bovins-lait-vers-une-nouvelle-pratique-du-metier/>
LETTRE FILIÈRES FNAB - LAIT N ° 21, 01/05/2022, 3 pages
(p. 1-3)

réf. 291-073

L'acupuncture sur les animaux : 5 aiguilles suffisent !

REDON Marie / MONTCHER Cloé

En Auvergne, deux groupes d'éleveur-euse-s du Puy-de-Dôme et de Haute-Loire ont commencé à se former à l'acupuncture. L'apposition des aiguilles, ou des doigts, réalisée par l'éleveur en préventif comme en curatif, vient rééquilibrer les énergies intérieures et extérieures. Brigitte Bellin, éleveuse de chèvres bio à Cisternes-la-Forêt (63), a mis en place cette pratique pour remédier à des problèmes de fièvre sur des chèvres. Elle partage son expérience et les questions qu'elle se pose.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/lacupuncture-sur-les-animaux-5-aiguilles-suffisent/>
LETTRE FILIÈRES FNAB - LAIT N ° 21, 01/05/2022, 3 pages
(p. 1-3)

réf. 291-075



Des brebis dans les vignes ?

AGROBIO GIRONDE / BIO NOUVELLE-AQUITAINE / FNAB

En Gironde, avant la spécialisation des activités agricoles, à l'heure où les partenariats entre agriculteurs étaient courants, des troupeaux ovins venaient fréquemment pâturer dans les vignes l'hiver. Pour chaque production, le pâturage hivernal des vignes présente un avantage : un apport de fertilisant pour les vignes et des économies de fourrage pour les éleveurs. À travers le retour d'expérience de Julien et Alain Ferran, viticulteurs en biodynamie à Saint-Pierre-de-Bat (33), ce document permet de découvrir la conduite d'un troupeau de brebis rustiques sur un domaine viticole (alimentation, entretien du troupeau, débouchés...).

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2022/01/T-14-Paturage-dans-les-vignes-FIN.pdf>
2021, 4 p., éd. AGROBIO GIRONDE / BIO NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 291-107

Les systèmes bovins laitiers en Normandie : Repères techniques et économiques 2020/2021

BUREL Séverine / GARNIER Cédric / CHOUTEAU Alizée / ET AL.

Cette synthèse annuelle, issue d'un partenariat entre les Chambres d'agriculture de Normandie et l'Institut de l'Élevage, présente les résultats techniques et économiques des exploitations bovines lait suivies, en 2020-2021, dans le cadre des Réseaux d'Élevage de Normandie. Ces repères ont pour but de permettre d'analyser et d'effectuer le diagnostic d'une exploitation laitière, selon son modèle, à partir des résultats de 9 systèmes de production régionaux, définis par leurs niveaux de spécialisation, leurs combinaisons de productions et leurs systèmes fourragers. L'un de ces 9 groupes donne les résultats de 7 fermes bio. Face aux changements qui touchent la production laitière (climat, conjoncture économique), ce document fournit des indicateurs qui permettront d'appuyer la réflexion des éleveurs et de leurs conseillers.

https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL-commun/publications/Normandie/bl-reperes-techniques-economiques-normandie.pdf
2022, 10 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE

réf. 291-109

« Nous misons sur le lait et la vente directe »

SKOWRON Émilie

Installés depuis cinq ans sur leur exploitation, Elodie et Zacharie Belle commencent à atteindre leur rythme de croisière. Ils ont ainsi pu embaucher deux salariés : Mathieu et Angèle. Les deux associés ont repris la ferme familiale, située dans le Vercors (Drôme), en 2016. Ils ont conservé l'atelier ovin viande déjà présent et ont créé un atelier ovin lait, ainsi qu'une fromagerie. Ils sont également passés en bio. En 2019, pour augmenter leur autonomie alimentaire, ils ont repris une exploitation voisine, composée de 120 ha de pâtures. Ils ont conservé le troupeau bovin allaitant de cette ferme (30 vaches). L'exploitation est maintenant composée de 185 ha, dont 100 ha destinés à la fauche. Les brebis laitières effectuent du pâturage tournant sur six paddocks proches de la ferme. Les brebis et vaches allaitantes pâturent au loin. A cause de la pression exercée par le loup, le couple souhaite arrêter l'atelier ovin viande et développer l'atelier ovin lait. Pour avoir du lait toute l'année, les brebis laitières sont divisées en deux lots : un saisonné et un désaisonné. La fin du pic de lactation du lot désaisonné correspond avec la mise à l'herbe, ce qui favorise la persistance de la lactation. La fin de lactation est ainsi commune aux deux lots : ils passent en monotraite en juillet et août, avec un arrêt de lactation en septembre. Le lait des brebis est transformé en différents types de fromages et yaourts qui sont vendus en direct.

REUSSIR PATRE N ° 687, 01/10/2021, 2 pages (p. 28-29)

réf. 291-028



S'adapter au changement climatique dans le Sud-Ouest

SKOWRON Émilie

Dans le cadre d'une collaboration entre le projet LiveAdapt et le dispositif Inosys Réseaux d'élevage, une diversité de leviers, mis en place par des éleveurs du Sud-Ouest pour sécuriser leur système fourrager et leur conduite du troupeau, ont été répertoriés. Cet article décrit les leviers mis en œuvre par quatre exploitations, dont une en bio : celle de Thierry Chanut. Il élève des ovins viande dans le Lot. Son système d'élevage est en plein-air intégral. Le changement climatique impacte directement le rendement de ses luzernes et de ses prairies temporaires. Ce phénomène pénalise d'autant plus cet éleveur, puisqu'il fait très peu de stocks de foin (seulement pour affourager au pré lorsque cela est nécessaire). Pour pallier ce manque de ressources durant la période estivale, Thierry Chanut a trouvé de nouvelles surfaces à faire pâturer : des friches et les luzernes d'exploitations céréalières voisines. Il envisage aussi de revoir son calendrier de production en passant en agnelages d'automne. L'objectif étant d'engraisser les agneaux à l'herbe pendant six ou sept mois, avant l'été.

REUSSIR PATRE N ° 687, 01/10/2021, 2 pages (p. 30-31)
réf. 291-029

Trois quarts des élevages laitiers sont producteurs nets de protéines

PRUILH Costie

Le projet Casdar Eradal, qui s'est terminé fin 2021, avait pour objectif de calculer l'efficacité nette des troupeaux laitiers français. L'efficacité nette correspond au rapport entre les protéines ou l'énergie alimentaire fournies par les produits animaux (dans ce cas, le lait et la viande) et les protéines ou l'énergie ingérées par le troupeau qui pourraient être consommées par l'Homme. Elle permet ainsi d'appréhender la concurrence entre l'alimentation des vaches et l'alimentation humaine. Le projet Eradal a ainsi calculé qu'en moyenne, en France, les produits animaux fournis par les élevages laitiers offrent autant d'énergie qu'ils en consomment. Concernant l'efficacité nette en protéines, trois quarts des élevages laitiers sont fournisseurs nets de protéines. Cette efficacité est plus élevée dans les systèmes herbagers : ces derniers entrent très peu en concurrence avec l'alimentation humaine en transformant l'herbe en protéines consommables par l'Homme sous forme de lait et de viande. Toutefois, la compétition pour les surfaces n'a pas été prise en compte dans cette évaluation : quels seraient les impacts si toutes les surfaces cultivables étaient consacrées à l'alimentation humaine ? Et, sans amendements animaux, quels seraient les rendements des cultures ?

REUSSIR LAIT N ° 361, 01/10/2021, 2 pages (p. 14-15)
réf. 291-031



« L'affouragement en vert est délégué à la Cuma »

JULIEN Cécile

En Ille-et-Vilaine, un groupe d'éleveurs a investi en commun et a embauché un chauffeur pour assurer l'affouragement en vert d'une quinzaine de fermes. Ces dernières, en conventionnel et en bio, sont majoritairement adhérentes à la Cuma La Gourmande. Quelques fermes non adhérentes, situées à proximité, ont également pris part à ce projet. L'affouragement en vert permet de distribuer l'herbe de parcelles non accessibles par les vaches (ex : parcelles séparées par une route fortement fréquentée) et de valoriser plus facilement des cultures dérobées. Cette technique est également plus souple qu'un chantier d'ensilage et moins coûteuse que l'enrubannage (même en intégrant le coût du chauffeur). Cet article détaille plus particulièrement le cas de Jérémy Hurel, éleveur laitier (conventionnel) et Président de la Cuma. Entre la valorisation de ses prairies et de ses cultures dérobées, l'affouragement en vert ne s'arrête qu'en janvier et en février sur son exploitation.

REUSSIR LAIT N ° 361, 01/10/2021, 2 pages (p. 56-57)

réf. 291-032

« Avec la bio, nous vivons bien avec 60 vaches »

GRIFFOUL Bernard

Le GAEC des Gauds, géré par Bénédicte et Philippe Chausse, est basé dans les Monts du Pilat (Loire), entre 900 et 1 000 mètres d'altitude. En 2015, malgré une bonne production de lait, les résultats économiques de la ferme n'étaient pas satisfaisants en raison des fortes variations du prix du lait conventionnel et des coûts élevés engendrés par leur système laitier intensif en zone de montagne. Les éleveurs ont alors entamé une conversion à l'agriculture biologique avec l'aide de Jean-Pierre Monier, référent bovin lait bio à la Chambre d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cette conversion s'est bien déroulée, sans baisse de productivité (8 500 L/vache). Elle a toutefois nécessité une forte réorganisation des rotations de cultures (pour sortir du système maïs sur maïs), avec une introduction massive de légumineuses. Bénédicte et Philippe Chausse arrivent ainsi à avoir de faibles coûts alimentaires. Leur coût de concentrés (51 €/1 000 L) est d'ailleurs équivalent, voire inférieur, à celui des éleveurs conventionnels, alors qu'en bio, l'aliment coûte deux fois plus cher. Cet article explique plus amplement le système fourrager mis en place sur cette ferme depuis sa conversion à la bio. Il détaille également les résultats technico-économiques (année 2020), et apporte des données sur les principaux produits et charges (ramenés aux mille litres pour pouvoir les comparer avec d'autres fermes laitières). Les résultats technico-économiques sont comparés à un cas-type bio AuRA (2019).

REUSSIR LAIT N ° 361, 01/10/2021, 5 pages (p. 82-86)

réf. 291-033



Une année de pâturage en secteur séchant

SCHRADER Cindy

Thomas Leclerc est éleveur laitier bio dans les Côtes d'Armor. Il est installé sur des terres séchantes. Dans une série d'articles, il explique sa gestion du pâturage et sa conduite du troupeau durant une année (2021). Ici, il décrit ses pratiques durant l'automne. En septembre 2021, le temps est plutôt propice à la pousse de l'herbe. Les vaches effectuent du pâturage tournant sur des paddocks dimensionnés pour deux jours. Thomas Leclerc hésite entre deux stratégies : accélérer le rythme de pâturage pour être sûr de faire pâturer toutes ses parcelles (afin de les « nettoyer » avant l'hiver) ; ou faire durer le pâturage dans le temps. La grande inconnue pour faire ce choix est la portance des parcelles une fois les jours pluvieux arrivés. Cet éleveur a également récolté son maïs ensilage et fait une coupe d'enrubannage. Après avoir calculé son bilan fourrager, il sait qu'il a stocké 3,1 TMS/UGB. Il est plutôt serein concernant ses stocks, comme il consommait 2,5 TMS/UGB ces dernières années. Thomas Leclerc a également reçu son bilan comptable 2020-2021 : avec la baisse du prix du lait, il a perdu 50 000 € de marge brute. Il souhaite donc continuer à maîtriser ses charges et à optimiser le pâturage. Enfin, son salarié s'est associé avec lui afin de pérenniser la ferme et, à terme, afin de se dégager plus de temps libre.

ECHO DU CEDAPA (L') N ° 157, 01/11/2021, 1 page (p. 2)

réf. 291-035

La Froment du Léon, une bretonne pur beurre !

COATMELEC Hélène

Sophie Begat et Jocelyn Bougerol sont installés dans les Côtes d'Armor, sur une ferme maraîchère conduite en bio depuis 1998. Depuis 2017, ils se sont également lancés dans la production laitière afin de se diversifier en produisant du beurre. Ces nouveaux éleveurs ont opté pour la Froment du Léon, une race à petit effectif (Sophie Begat est maintenant la présidente du Syndicat des éleveurs de cette race). Cette vache bretonne a une faculté à fixer le carotène de l'herbe, son lait est donc très coloré. Le Syndicat des éleveurs de la race Froment du Léon souhaite que cette vache soit reconnue pour ses qualités de lait et de production. Son lait a notamment des globules gras de taille supérieure à la moyenne des autres races. Ces gros globules gras remontent plus vite à la surface et rendent la crème facile à baratter. En revanche, la transformation du lait de la Froment du Léon en fromage est assez technique, en raison du rapport TB/TP élevé. Sophie Begat et Jocelyn Bougerol transforment la totalité du lait produit sur la ferme, soit 14 400 L, en beurre, crème, fromage blanc... Les vêlages des huit vaches sont groupés en mars – avril, afin de fabriquer du beurre de la mi-mars à la mi-décembre. Les vaches sont traitées uniquement le matin. Le soir, ce sont les veaux qui têtent.

ECHO DU CEDAPA (L') N ° 157, 01/11/2021, 1 page (p. 4)

réf. 291-036



L'adaptation des pratiques d'éleveurs laitiers impactés par le dérèglement climatique

SCHRADER Cindy

Des éleveurs du CEDAPA (Centre d'étude pour un développement agricole plus autonome) sont allés visiter deux fermes dans le sud de la Mayenne, afin de découvrir leurs adaptations pour faire face au changement climatique. Plusieurs leviers ont ainsi été mobilisés : choix des races laitières, organisation des vêlages, mise en place de lactations longues, choix des espèces et des variétés prairiales... Le choix des races est orienté vers des races plus adaptées aux conditions séchantes, comme la race brune Suisse. Les fermes étudiées ont également mis en place des vêlages groupés pour réduire la pression du pâturage durant les périodes de faible pousse d'herbe : l'une les groupe en août-septembre, et l'autre les groupe sur deux périodes (au printemps et à l'automne). Ces fermes ont également opté pour des lactations longues afin de diminuer le chargement en limitant le nombre de génisses et de veaux. Comme l'automne est de plus en plus sec, elles essayent d'augmenter leurs stocks fourragers au printemps. Elles cherchent aussi à toujours avoir de l'herbe sur pied, donc à ne pas faire pâturer trop ras l'été.

ECHO DU CEDAPA (L') N ° 157, 01/11/2021, 1 page (p. 5)
réf. 291-037

Conduite d'un élevage de Gauloises au cœur de la Bresse

VAN DER VOSSEN Chloé

Ce mémoire a été réalisé suite à un stage sur "La Ferme Biodélices", en polyculture-élevage, à Saint-Julien-sur-Veyle, dans l'Ain, dans le cadre de la Licence Professionnelle "Agriculture Biologique Conseil et Développement" (ABCD). Régulièrement, des patrimoines locaux vivants se perdent et ne pourront jamais être transmis aux générations futures. "La Ferme Biodélices" a un esprit qui repose sur la sauvegarde d'espèces animales et végétales, dans le cadre d'une agriculture biologique, diversifiée et créatrice d'activités. Le souhait est de continuer à faire perdurer la race de poules emblématique la Gauloise de Bresse. Cette race mixte, qui peut se présenter sous trois couleurs différentes, permet de valoriser à la fois les œufs et la chair des animaux. Les Gauloises Noires et Grises sont deux races qui ont quasiment disparu de la Bresse, contrairement à la Blanche qui est élevée pour sa chair (poulets et chapons de Bresse). La problématique du stage est la suivante : Quelle conduite d'élevage adopter pour l'agrandissement de l'atelier avicole afin de sauvegarder et de valoriser l'ensemble des 600 Gauloises, envisagé au cœur du berceau Bressan ? Ce mémoire présente les points suivants : historique, étude, sélection, contraintes et maladies, production et valorisation (en termes de rentabilité).

2022, 52 p., éd. VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont / UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

réf. 291-116



Produire de l'herbe biologique en Bretagne

PINOT François / BOUDEELE Elodie /
TREMBLAY Olivia / ET AL.

Ce guide technique, réalisé par le réseau GAB-FRAB de Bretagne avec l'appui de ses partenaires, a pour objectif d'aider les agriculteurs et les agricultrices dans leurs choix pour gérer la prairie et le pâturage. Il rassemble les connaissances des équipes techniques, accompagnées des expériences issues des pratiques et des savoir-faire des producteurs biologiques (ce guide recense plus d'une vingtaine de témoignages). Le guide fournit, d'une part, les moyens de comprendre et de mieux maîtriser les systèmes herbagers biologiques, en présentant les techniques et les valeurs communes à tous les éleveurs et éleveuses et, d'autre part, il donne un aperçu de la diversité des systèmes. Le guide est composé de 6 parties : 1) Planter une prairie biologique ; 2) Parcelle bien organisée, pâturage assuré ; 3) Gérer ses prairies en fonction du contexte de la ferme ; 4) Récolter et stocker un fourrage de qualité ; 5) La prairie, un allié pour son environnement de production ; 6) L'herbe, l'aliment économe par excellence.

2021, 112 p., éd. FRAB BRETAGNE (Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne)

réf. 291-118

Réussir la vaccination orale des porcelets en plein-air

DUBOIS Aude

Les porcelets bio élevés en plein-air sur la ferme expérimentale des Trinottières sont vaccinés à 4-5 semaines d'âge, contre les diarrhées et l'œdème colibacillaires, par voie orale, via l'eau de boisson, et ce, depuis début 2019. Le vaccin est distribué dans des auges larges, judicieusement placées pour être facilement trouvées (dans les couloirs de circulation, près des augettes d'aliments pour porcelets, elles-mêmes positionnées près des auges d'alimentation des mères, tout en étant hors de portée de ces dernières). Pour habituer les porcelets, de l'eau sucrée est distribuée dans les auges qui vont recevoir le vaccin pendant la semaine précédant la vaccination, cette dernière étant à faire un jour sans pluie. S'appuyant sur la curiosité de ces animaux et leurs capacités d'apprentissage, le protocole mis en place apporte des résultats très intéressants, alors que la vaccination par drogage est difficile en plein-air. Une expérience réussie qui amène à vouloir développer, sur la ferme expérimentale, les pratiques de domestication et d'appivoisement des animaux dès le sevrage des cochettes.

REUSSIR PORC N ° 293, 01/11/2021, 2 pages (p. 34-35)

réf. 291-095

La relocalisation de l'engraissement : Synthèse de l'étude menée de juin à décembre 2021

CONFÉDÉRATION PAYSANNE

59 exploitations du réseau de la Confédération paysanne et de ses partenaires, dont une large part en agriculture biologique, ont été enquêtées en 2021, afin d'étudier les valorisations alternatives aux brouards pour les mâles allaitants et aux veaux de 8 jours pour les mâles laitiers. Les valorisations possibles pour les mâles, dans cet échantillon, sont : le bœuf, le taurillon et jeune bovin, le veau sous la mère (VSLM) et le veau de lait. Le document présente les caractéristiques des systèmes étudiés, les types de commercialisation utilisés, les caractéristiques de la production de VSLM et de bœufs, ainsi que les trajectoires de systèmes naisseurs à naisseurs-engraisseurs. Enfin, des systèmes d'engraissement sans naissance sont décrits. Pour conclure, le document dresse un rapide bilan et donne des perspectives quant à la relocalisation de l'engraissement.

2022, 4 p., éd. CONFÉDÉRATION PAYSANNE

réf. 291-079



Conjoncture laitière : Une occasion de réinterroger son système ?

MICHEL Guillaume / COMMISSION RUMINANTS DU RÉSEAU GAB-FRAB

Avec le ralentissement de la croissance de la consommation bio en 2021 et l'arrivée de nouveaux volumes de lait bio au sein des filières longues, le marché du lait bio s'est engorgé. Pour faire face à cette période de crise, plusieurs marges de manœuvre sont présentées dans cet article : - actions à court ou long terme pour réduire les charges opérationnelles (maximisation du pâturage, adaptation du chargement pour viser l'autonomie fourragère...) ; - actions pour réduire les charges de structure (internalisation de certaines tâches...) ; - actions pour augmenter les produits (analyse de ses résultats en lien avec la qualité du lait, meilleure finition des réformes, mise en place de cultures de vente à haute valeur ajoutée...). Enfin, il est préconisé d'être le plus réactif possible pour faire face à une situation de trésorerie difficile et d'activer certains leviers (demande d'avance PAC, planification des paiements...). Si cela reste insuffisant, il est important de ne pas rester seul et de se rapprocher des GAB, du réseau Solidarités Paysans... Au-delà de ces actions individuelles, la commission ruminants du réseau GAB-FRAB Bretagne appelle à rester solidaires pour passer ce cap (modération collective des volumes de production, investissement des producteurs dans les organisations collectives, travail de sensibilisation des consommateurs...).

SYMBIOSE N ° 277, 01/04/2022, 4 pages (p. 24-27)

réf. 291-121

Dossier : Sauvons l'élevage de plein air !

COLAS Sylvie

A travers plusieurs témoignages d'éleveurs de volailles, de porcs ou de ruminants, ce dossier revient sur l'impact, sur les élevages de plein-air, des mesures sanitaires renforcées, notamment suite à la grippe aviaire ou à la peste porcine. Ces mesures, peu ou pas adaptées à ce type d'élevage, causent d'importantes charges financières, du surplus de travail ou encore du stress pour les éleveurs et risquent donc de faire disparaître l'élevage de plein-air ou/et sous signe de qualité en faveur d'une production industrielle. Pourtant, l'élevage de plein-air, avec de faibles concentrations d'animaux, une limitation des transports entre les fermes ou encore avec le choix de races plus résistantes, peut être un atout face à des risques sanitaires qui sont plutôt favorisés par l'élevage industriel (grande concentration et fort brassage d'animaux, importants transports d'animaux...)

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 378, 01/12/2021, 8 pages (p. I-VIII)

réf. 291-062



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ARBORICULTURE

Biofruitnet enquête auprès d'arboriculteurs bio : Des problématiques communes en Europe

COISNE Marion

Dans le cadre du projet européen Biofruitnet (2019-2022), une enquête a été menée auprès d'arboriculteurs biologiques de plusieurs pays européens. Cette enquête avait pour objectif d'identifier et de quantifier les besoins en informations des producteurs pour sept espèces de fruits (fruits à pépins, à noyau et agrumes). La gestion des maladies et des ravageurs reste la priorité numéro une dans tous les pays, quelle que soit l'espèce fruitière. Viennent ensuite des besoins d'information en matière de variétés, de gestion du sol et de fertilisation. Les producteurs ont également fait remonter le fait que les ravageurs à gérer sont de plus en plus nombreux. En pommier, les ravageurs en augmentation sont la punaise diabolique, la mineuse et le pou San José. En poirier, les ravageurs en hausse sont l'anthonome, la punaise diabolique et l'hoplocampe. Concernant l'accès aux informations techniques, les arboriculteurs bio européens vont, en priorité, consulter internet ou assister à des conférences. Les documents écrits sont également largement mentionnés, avec des différences entre les pays (par exemple, en Suisse, les producteurs consultent des documents en langue étrangère, ce qui n'est pas le cas en France). Concernant les échanges interactifs, les discussions entre conseillers et arboriculteurs sont les plus plébiscitées, quels que soient les pays.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 1 page (p. 42)

réf. 291-007

En bref : Traitements contre les bioagresseurs : les dérogations accordées en UAB

COISNE Marion

Des dérogations autorisent, ponctuellement, l'utilisation de certains produits phytosanitaires en cas d'urgence sanitaire. Elles sont également connues sous le nom de « dérogation 120 jours » (leur durée maximale) ou « Article 53 » (nom du texte encadrant le dispositif, issu du règlement européen n °1107/2009). En bio, pour la protection des cultures fruitières, ces demandes sont déposées par l'ITAB ou par les groupes techniques nationaux des différentes sous-filières arboricoles. Elles émanent donc des remontées du terrain et des besoins des filières. Elles sont ensuite accordées ou refusées par la DGAL. Chaque autorisation de mise sur le marché provisoire est valable pour un produit phytosanitaire, sur un couple plante-ravageur, avec une période et des conditions d'utilisation précises à respecter. Onze dérogations ont été signées en 2022. Toutes concernent l'arboriculture, sauf une qui porte sur l'entretien des gazons. Celle pour le Curatio (bouillie sulfocalcique), autorisé pour lutter contre plusieurs ravageurs sur pêchers et abricotiers, a pris fin le 19 mai 2022. Celle pour le Neemazal (azadirachtine), contre les pucerons sur cerises et fruits à pépins, s'est achevée le 17 juin 2022.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 1 page (p. 45)

réf. 291-009



Maladies de conservation : Les recherches avancent sur pommes

COISNE Marion

Les maladies de conservation peuvent causer des dégâts importants sur les pommes. Pour évaluer les solutions efficaces en bio, le Cefel (Centre d'expérimentation en fruits et légumes du bassin Sud-Ouest) mène des essais en pré-récolte et en post-récolte. Contre les gloeosporioses, les résultats obtenus avec le traitement pré-récolte Amylo-X sont mitigés : il s'est avéré intéressant en 2017, mais n'a montré aucune efficacité en 2020. Plusieurs traitements pré-récolte à base de cuivre ont également été testés contre le phytophthora, afin de comparer l'efficacité des différentes formes de cuivre et des co-formulants. Le Funguran s'est montré le plus performant à plusieurs reprises. Quatre traitements pré-récolte ont également été testés contre les pourritures de Gala : Blossom Protect, Amylo-X, Rhapsody et Curatio. Blossom Protect s'est avéré être le plus efficace, que ce soit sur monilia, cylindrocarpon, gloeosporioses ou colletotrichum. Toutefois, il s'agit d'un essai unique : d'autres expérimentations sont nécessaires pour confirmer ou infirmer ces résultats. Enfin, le traitement à l'eau chaude (traitement post-récolte) a été testé pour lutter contre les gloeosporioses. Aucun fruit n'a été atteint par cette maladie lorsque les pommes ont été traitées 2,5 min à 51-52 °C. Mais, plus la durée et la température augmentent pendant le traitement, plus il y a de risques de brûlures. En complément de cet article, un encart explique qu'aux Jardins de Brière, en Loire-Atlantique, la lutte contre les maladies de conservation passe, dans un premier temps, par le choix de la variété, puis par des traitements pré-récolte.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 2 pages (p. 46-47)

réf. 291-010

Méthodes alternatives de protection en vergers : Maîtriser les pucerons des arbres fruitiers en limitant l'utilisation des insecticides

ALISON Bertrand

L'objectif du projet Casdar SIMPA (2021-2024) est d'identifier, d'évaluer, de maîtriser et de diffuser des leviers agroécologiques pour gérer les pucerons des arbres fruitiers, en tenant compte du contexte pédoclimatique et des systèmes de culture. Deux pucerons d'importance majeure sont pris comme modèles : *Dysaphis plantaginea* (le puceron cendré du pommier) et *Myzus persicae* (le puceron vert du pêcher). Le projet repose sur trois actions : 1 – L'identification et l'évaluation de l'efficacité de différents leviers agroécologiques (plantes de service, extraits végétaux, produits de biocontrôle) dans le but de comprendre les interactions entre le verger, les ravageurs et les substances ou plantes de service testées ; 2 – La maîtrise des leviers identifiés et leur intégration dans les systèmes de production ; 3 – Le transfert vers la profession de ces stratégies innovantes de protection. L'efficacité des produits de biocontrôle et des extraits végétaux est testée sur différents sites expérimentaux. Des essais systèmes sont également mis en place pour évaluer les effets et les impacts économiques de différentes plantes de service (répulsives ou attractives). Une enquête auprès des producteurs permettra ensuite de connaître leurs attentes et leurs réticences vis-à-vis des nouvelles méthodes de protection.

INFOS CTIFL N ° 376, 01/11/2021, 6 pages (p. 26-31)

réf. 291-015



AUTRES CULTURES

Bio-portrait : En Kanette, chez les pionniers de la bière fermière bio et paysanne ; Pourquoi produire du houblon Nature & Progrès ? ; Pourquoi et comment faire sa bière ?

GOUST Jérôme / KERGOURLAY Annie / GUNTHER Julien

Dans cette série d'articles dédiés à la production de bière, le premier met à l'honneur Annick et Christian Garland, paysans-brasseurs dans le Sud du Tarn. Éleveurs caprins et producteurs de fromages de chèvre bio depuis 1979, le couple a ensuite complété sa production avec des céréales (orge, blé) qu'ils transformaient en farine. C'est au début des années 1990, après l'abandon de la fromagerie, qu'Annie et Christian ont créé leur première production de bière, d'abord avec du houblon sauvage. D'essai en essai, la production s'est développée et la ferme s'est agrandie pour faire place à de nouveaux bâtiments. Des outils ont été conçus maison pour répondre aux besoins de la chaîne de fabrication. Aujourd'hui co-gérée par leurs filles Julia et Flora, la ferme est autonome en houblon. La bière est commercialisée en bouteilles et en fûts sur les circuits courts de la région (vente directe, épiceries, cafés et restaurants, événements, etc.). L'article suivant traite de l'évolution de la culture de houblon et fournit des informations sur les propriétés médicinales de cette plante, ainsi que des éléments techniques pour la cultiver, de l'implantation à la récolte. Trois houblonniers bio avec la mention Nature & Progrès partagent leurs expériences : Johann Laskowski dans les Yvelines (78), Riquier Thévenin dans le Nord (59) et Antoine Floury en Bretagne. Pour finir, le troisième article présente le guide du brassage amateur, publié par Julien Gunther de la Brasserie Grenaille, en Meurthe-et-Moselle.

NATURE & PROGRES N ° 137, 01/04/2022, 6 pages (p. 8-13)
réf. 291-066

GRANDES CULTURES

Rencontres nationales ABC-A : Des pratiques innovantes au service de la vie du sol

POUPEAU Jean-Martial

L'agriculture biologique de conservation repose sur trois principes : minimisation des perturbations du sol, mise en place de rotations diversifiées et d'associations culturales et, enfin, une couverture du sol la plus permanente possible. Elle regroupe plusieurs techniques : labour agronomique, semis direct sous couvert ou dans les résidus de récolte, scalpage à faible profondeur... Cet article permet d'avoir un retour sur les rencontres nationales ABC et Agronomie de 2022 (témoignages d'agriculteurs et d'experts, exemples de réussites et d'échecs). Pour réussir, place à l'observation et à l'expérimentation sur des micro-parcelles ! Les fermes en polyculture-élevage ont également des atouts avec l'impact positif de la prairie temporaire sur le salissement et la possibilité d'enrubanner un méteil trop sale pour être récolté en grain.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 3 pages (p. 51-53)

réf. 291-078

JARDINAGE

Mon jardin est un organisme - 2 : Un dialogue fécond

BABOUT Jean-Marc

Dans le deuxième volet de cet article, Jean-Marc Babout, installé en biodynamie dans les Deux-Sèvres (79), propose une approche basée sur l'écoute active de la Nature présente dans le jardin, c'est-à-dire en considérant la présence de ravageurs et d'adventices comme des indicateurs de l'état d'une plante ou du sol. Il s'agit, avant tout, de soigner la cause du symptôme plutôt que de chercher à éradiquer le ravageur (ex : puceron du pêcher). Il s'agit aussi de passer des "contrats" avec certaines plantes ou fleurs et de leur laisser un endroit où se développer. Pour finir, Jean-Marc Babout partage ses conseils pratiques pour réaliser quatre types d'aménagements : - le tas de bois ; - le pierrier ; - la bande enherbée ; - le nichoir à chauves-souris.

BIODYNAMIS N ° 118, 01/06/2022, 4 pages (p. 6-9)

réf. 291-041



Petite encyclopédie de l'autosuffisance : potager, verger, basse-cour, ruche, conserves, énergie

CANDLIN Alison

Ce guide est destiné aux personnes qui souhaitent atteindre l'autonomie alimentaire et énergétique, à partir, notamment, d'un coin de jardin ou d'une petite ferme, mais aussi en faisant bon usage des produits qui peuvent être trouvés au-delà de son lopin de terre : dans les champs, les forêts, les rivières ou sur le littoral. Ce guide fournit des conseils pour cultiver des fruits et des légumes, pour optimiser l'aménagement du terrain et pour se lancer dans un petit élevage (volailles, chèvres, porcs, abeilles). De nombreuses informations sont proposées pour produire du miel, fabriquer du fromage, mettre en conserve les produits des récoltes ou encore pour réaliser des confitures maison. Pour terminer, ce guide explique comment préserver l'eau et l'énergie en utilisant des solutions alternatives, afin de rendre sa maison autonome en réduisant sa dépendance aux réseaux d'eau et d'énergie.

2022, 256 p., éd. ÉDITIONS EYROLLES

réf. 291-046

Panique sur le melon

JULLIEN Jérôme

Légume-fruit gorgé de soleil, le melon est surtout cultivé dans le midi, profitant d'un climat doux. Il est, cependant, assez fragile : il faudra lui porter une attention régulière face aux risques de carences nutritives (azote, phosphore, potassium, magnésium, manganèse, fer), particulièrement à l'approche de la nouaison. Cet article indique comment lutter, de manière préventive et curative, contre les principaux ennemis du melon : l'oïdium, les acariens et les pucerons. D'autres ravageurs et maladies, moins fréquents, sont aussi présentés : les aleurodes et les autres maladies fongiques. Des conseils de culture (choix de variétés, rotations, associations de cultures, amendements organiques) sont fournis, ainsi que des éléments concernant les traitements et les moyens de lutte biologique possibles. Un encart explique comment bien assurer la pollinisation des plants de melon.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 254, 01/05/2022, 2 pages (p. 22-23)

réf. 291-072

Dossier : Que rapporte mon potager ?

BUTHOD Véronique / RIVOIRE Josselin

À petite ou à plus grande échelle, produire ses propres légumes engage de l'énergie, du temps et quelques investissements. Ce n'est pas nécessairement l'aspect économique qui pousse à jardiner : un potager apporte aussi bien-être, santé (par l'activité physique et une alimentation saine) et le plaisir de partager. Il est, cela dit, possible d'obtenir de bons rendements et des bénéfices annuels équivalents à un mois de salaire, comme le montrent les témoignages de ces jardiniers, qui ont su tirer un bon parti de leur système : - Grands jardins vivriers : Jean-Marc Muller en Seine-et-Marne, Didier Matray dans l'Yonne, Patrick Hiérard dans l'Aude ; - Productif sur 110 m² : Annie et Jean Pierre dans les Alpes de Haute-Provence ; - Petits mais généreux : Olivier Chambon, à Pau (64) et Laurent Haye, près de Bordeaux (33) ; - "Une richesse incomparable" : Josette Saussereau dans le Loir-et-Cher, Bernard Baudet en Maine-et-Loire. Dans une interview, Damien Deville partage les enseignements obtenus, dans le cadre de sa thèse de doctorat, sur les motivations et les valeurs qui animent les jardiniers et les jardinières de la ville d'Alès, pour la plupart en situation de précarité. Pour finir, un tableau présente les prix de vente et la productivité théorique de quelques fruits et légumes du jardin.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 254, 01/05/2022, 13 pages (p. 28-40)

réf. 291-080

Palette de couleurs

MATHIAS Xavier

Focus sur le légume-fruit à grande diversité variétale le plus cultivé au monde : la tomate. Dans cet article, quelques variétés de tomates sont présentées. Un encart explique ce qui provoque la différence de couleur entre les variétés. Peu de différences, en termes d'exigences en préparation de sol et en fertilisation, sont à noter entre les variétés ; cependant, il faudra veiller à tailler le plant de manière adaptée, selon le climat et la taille des fruits. Il faudra veiller à protéger les plants contre leurs principaux ennemis : le mildiou et les punaises. Pour cela, quelques précautions et solutions sont fournies. Jackie Mercier, maraîcher bio à Frontenay-sur-Dive (86), partage ses conseils de culture.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 254, 01/05/2022, 5 pages (p. 42-46)

réf. 291-101



Légumes frileux au chaud !

RIVOIRE Josselin

Des essais de culture en climat montagnard ont été réalisés au Centre Terre Vivante, en Isère. Situé à 750 m d'altitude, avec un sol argileux et lourd, le contexte n'est pas favorable à la culture de légumes frileux comme les melons et les aubergines. Pour réussir ces cultures, il faut viser, à la plantation, une température du sol de 18 °C, pour assurer le bon développement des racines. Pour pallier ce besoin, les jardiniers de Terre Vivante ont utilisé la couche chaude, une méthode traditionnelle. Ils ont réalisé un "coffrage" formé de bottes paille, dans lequel ils ont entassé du fumier de cheval et de l'herbe fraîchement tondue, le tout compacté et recouvert de paille. Ils ont plus tard planté les melons et les aubergines dans ce substrat.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 254, 01/05/2022, 3 pages (p. 48-50)

réf. 291-102

Un jardin fruitier pour demain : Adapter son verger au changement climatique

KRAN Robert / DUPONT Perrine

Depuis une trentaine d'années, Robert Kran, jardinier autodidacte, expérimente de nombreux fruitiers, parfois venus de contrées lointaines, dans son verger corse d'Avapessa : amélanchier, asiminier, feijoa, jujubier, poivrier du Sichuan, pistachier, yuzu, kapokier... En prenant la forêt pour modèle, dans sa diversité et sa résilience, Robert Kran livre ses connaissances sur les arbres, en évoquant également la vie du sol, le rôle des auxiliaires, l'intérêt de ne pas tailler ni traiter en cas de maladie..., afin que les arbres développent, par eux-mêmes, leurs capacités de résistance. Avec, en toile de fond, l'idée de s'adapter au changement climatique, il applique sa philosophie du « Vivre et laisser vivre » dans ses pratiques. Dans cet ouvrage, il relate ses expériences d'acclimatation des espèces fruitières, ses réussites mais aussi ses échecs. En parallèle, Perrine Dupont, journaliste, voyageuse et jardinière, enthousiasmée par le jardin fruitier de Robert Kran, détaille, dans ce livre, une quarantaine d'espèces de fruitiers à adopter : rustiques méconnus, fruitiers adaptables en limite de rusticité ou à réserver aux climats plus doux.

2022, 192 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 291-115

MARAÎCHAGE

Pucerons sur salades : Filets et biocontrôles en test

COISNE Marion

Le projet Eclipse (2020-2022, financements FranceAgriMer) vise à identifier des méthodes basées sur la combinaison de leviers physiques et biologiques pour lutter contre les pucerons sur salades. Trois leviers sont testés : des produits de biocontrôle, des filets (seuls ou combinés avec des produits de biocontrôle), ainsi que le recours à des plantes relais (féverole). Quatre solutions de biocontrôle ont été testées : azadirachtine, macération d'ail, Beauveria bassiana et sels potassiques d'acide gras. Les résultats sont globalement peu concluants, sans différence significative entre les modalités traitées et le témoin. Quatre filets ont également été expérimentés : Diatex PEHD 30/24.22, Diatex F520, Filbio 838 et Filbio 317. Les résultats obtenus par les partenaires du projet avec ces filets sont assez hétérogènes. Ils dépendent notamment de la pression en ravageurs : il semblerait que les filets présentent un intérêt en cas de forte pression, mais il faut les mettre en place dès la plantation des salades. A contrario, les filets seraient contreproductifs en cas de faible pression en pucerons. La féverole a été testée comme plante relais, à 1 m, 5 m et 10 m des salades. Un effet plante relais a été constaté lorsque la féverole se situe à moins de 1 m de la culture, mais cet effet disparaîtrait pour les modalités 5 et 10 m.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 2 pages (p. 38-39)

réf. 291-005



Contre les thrips sur poireau : Trouver des plantes répulsives efficaces est difficile

COISNE Marion

Le projet Casdar Repulse (2020-2023), piloté par le CTIFL, vise à mettre au point et à évaluer des stratégies de protection des cultures basées sur l'utilisation de plantes exerçant un effet de répulsion ou de dissuasion olfactive contre les principaux ravageurs des cultures légumières. Ce projet s'intéresse plus particulièrement à mettre en place des stratégies contre les thrips en culture de fraise et de poireau, contre les pucerons en culture de courgette et de fraise, et contre les mouches en culture de chou. Le 17 mars 2022, lors du Sival, à Angers, Sébastien Picault, ingénieur de recherche et d'expérimentation en agroécologie au CTIFL, a fait le point sur les essais contre les thrips en culture de poireau. Plusieurs plantes répulsives ont été testées : coriandre, fenouil, céleri et basilic. Aucune d'entre elles n'a donné de résultats satisfaisants en matière de répulsion. La coriandre a même eu pour effet de freiner la croissance des poireaux. Une nouvelle piste va toutefois être explorée : la gaulthérie. Des tests réalisés en laboratoire ont validé l'effet olfactif répulsif de cette plante contre Thrips tabaci. Des essais au champ associant gaulthérie et culture de poireau seront mis en place en 2022.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 2 pages (p. 40-41)

réf. 291-006

GIEE maraîchage : Fertilité et lutte contre les bio-agresseurs du sol

LAGIER Chloé

Dans le Vaucluse, un groupe de huit maraîchers (conventionnels et biologiques) a porté, durant trois ans, un GIEE sur le thème de la gestion du sol. Ces producteurs avaient initialement constaté que leurs sols étaient fatigués : ils rencontraient des problèmes de gestion de la fertilité, des adventices et des bioagresseurs telluriques (nématodes, champignons). La création du GIEE leur a permis de tester plusieurs solutions agroécologiques : occultation, produits de biocontrôle, solarisation et engrais verts. Cet article apporte plus d'informations sur les deux dernières techniques. La solarisation, qui consiste à faire augmenter la température du sol pour la pose d'une bâche afin d'effectuer une « désinfection thermique », s'est avérée efficace à condition de respecter certains points : la mettre en place entre le 20 juin et le 15 juillet (jours longs), durant minimum 45 jours, avec trois jours de fortes chaleurs dès le départ pour assurer la montée en température. L'inconvénient de cette technique, c'est qu'elle n'est pas sélective et perturbe l'activité microbienne du sol. L'implantation de sorgho fourrager (variété Pipper) pendant trois semaines s'est également montrée efficace, pour lutter contre les nématodes telluriques. Il faut, en revanche, s'assurer de détruire le sorgho avant l'éclosion des œufs de nématodes pour qu'il serve de plante piège : les nématodes pondent leurs œufs dans les racines du sorgho, et, si ce dernier est broyé ou retourné à temps, les racines se dessèchent et les œufs de nématodes sont éliminés.

TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 282, 01/11/2021, 3 pages (p. 17-19)

réf. 291-017



PETITS FRUITS

Cassis, framboises... Petits fruits, mais costauds

SALLIBARTAN Claire

Framboises, cassis, groseilles, myrtilles... Les petits fruits rouges sont de plus en plus implantés dans les productions des maraîchers et des arboriculteurs bio. Cela permet aux uns de se diversifier, aux autres d'étaler les périodes de travail et de proposer des mélanges (de jus par exemple), ou encore de se constituer une clientèle avant l'arrivée des fruits à pépins... Cet article fournit des conseils permettant de bien intégrer la culture des petits fruits dans son calendrier de travail : implantation, travail du sol, taille, contrôle des adventices...

SYMBIOSE N ° 277, 01/04/2022, 2 pages (p. 22-23)

réf. 291-064

PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Vignes rouges et co-produits

BAILLON Véronique

En phytothérapie, les feuilles de vigne rouge sont utilisées pour leur action sur les troubles veineux grâce à leurs propriétés astringentes et protectrices. Les feuilles de vigne doivent être issues de cépages vitis vinifera, dont les feuilles se parent de rouge après les vendanges. La Nouvelle-Aquitaine, région très viticole, pourrait-elle devenir un lieu d'expérimentation pour valoriser ce co-produit en tant que plante médicinale auprès des transformateurs de PPAM bio de la région ? D'après l'enquête annuelle, réalisée par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine auprès des entreprises régionales, au moins 5 entreprises en PPAM bio ont un besoin de feuilles sèches, s'élevant en tout à plus de 7 tonnes. Des essais ont été réalisés, depuis 2020, sur deux cépages intéressants pour l'herboristerie, le Gamay fréaux, utilisé pour les vins rouges et rosés, et l'Egiodola, qui est utilisé pour faire du jus de raisin. Les essais se poursuivent en 2022.

HERBA BIO N ° 50, 01/03/2022, 2 pages (p. 6-7)

réf. 291-083

Fiche technique : La menthe poivrée en grande culture

BIO DE PACA / FRAB BRETAGNE / GAB 29 / ET AL.

Cette fiche technique sur la culture de la menthe poivrée en bio a été réalisée à partir de différentes publications dédiées à la culture de la menthe poivrée, complétées par les retours d'expériences de producteurs et de formateurs en PPAM. Elle comprend les informations suivantes : type de sol et implantation de la culture, techniques de plantation, suivi et gestion de la culture (fertilisation, irrigation, désherbage), protection contre les maladies. Une attention particulière devra être portée au moment de la récolte, pour valoriser la menthe poivrée, en plante sèche (pour l'herboristerie) ou distillée pour la transformer en huile essentielle.

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/subpage/ppam-bio/>
2022, 8 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) / BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

réf. 291-077



PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Huiles essentielles en renfort

ADRIAENS Aino

Suite au lancement, en 2009, du programme zéro phyto pour tous les espaces verts de la Ville de Lausanne (Suisse), Paolo Fornara, chef d'équipe au Service des parcs et domaines de la Ville, a dû développer des alternatives aux produits de synthèse. Il a commencé par préparer des extraits fermentés, des tisanes et des décoctions de plantes, pour soigner les plantes. Les préparations à base de plantes fraîches ou sèches ne parvenaient pas, cependant, à repousser certains ravageurs et certaines maladies cryptogamiques et sont surtout utilisées à titre préventif. Pour les soins curatifs, Paolo utilise des huiles essentielles, en pulvérisation et avec sobriété, contre les maladies fongiques et comme insectifuge et insecticide. Pour le traitement des arbres, d'autres techniques d'application d'huiles essentielles existent ; la perfusion dans le tronc et le badigeonnage, techniques présentées par Jean-Yves Meignen, responsable des jardins à l'Abbaye de Valsaintes (04). Sous serre, l'usage de diffuseurs d'huiles essentielles est également efficace pour lutter contre les maladies et les ravageurs, comme en témoigne Michel Bovy, contre-maître au Service des parcs et domaines de Lausanne, en complément d'extraits de plantes et en combinaison avec d'autres techniques de lutte biologique (pièges à phéromones, prédateurs naturels/auxiliaires). Une recette de base de traitement antifongique ou insectifuge est fournie dans un encart.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 254, 01/05/2022, 4 pages (p. 60-63)

réf. 291-112

SOL

Une lecture indirecte grâce aux plantes

DELBECQUE Xavier

Depuis quelques années, les formations sur les plantes bio-indicatrices se multiplient. L'objectif de ces formations est de regarder les adventices qui poussent spontanément sur une parcelle afin d'avoir une idée de l'état du sol (ex : le grand plantain se plaît sur des sols compactés, la véronique à feuille de chêne s'implante dans des sols engorgés de matière organique...). Pierre-Yves Petit, formateur et vigneron, aime expliquer qu'il existe plusieurs clés de lecture pour comprendre l'état d'un agrosystème, et que les plantes bio-indicatrices en sont une. L'observation des plantes adventices lui permet aussi de savoir quand planter son couvert hivernal : lorsque ces dernières commencent à pousser, cela signifie que les conditions pour une bonne germination sont réunies. Pour connaître l'état d'un sol, en plus de l'observation des plantes bio-indicatrices, ce formateur-vigneron regarde également les turricules de vers de terre (reflet de leur activité dans le sol), réalise de temps en temps des profils de sol pour vérifier son état de compaction, et effectue quelques analyses physico-chimiques pour vérifier si les éléments nutritifs sont bien présents dans le sol et accessibles pour les plantes.

REUSSIR VIGNE N ° 288, 01/10/2021, 1 page (p. 44)

réf. 291-027



Mieux gérer nos ressources sol et eau : Une priorité et un enjeu vital pour l'agriculture ! : Synthèse du colloque de l'ABC 2021

GABB 32

Le 16 décembre 2021, le 11ème colloque de l'ABC (Agriculture Biologique de Conservation) s'est tenu à Auch, dans le Gers. L'objectif de la journée était de faire le point, face au changement climatique, sur la gestion de l'eau et la préservation des sols. Les intervenants (chercheurs, paysans, associations...) ont présenté les thèmes suivants : - Un contexte hydro-climatique très préoccupant ; - Le sol comme pivot de l'eau et du climat ; - Améliorer la disponibilité en eau pour les plantes face aux aléas climatiques ; - Des couverts pour drainer et structurer mes sols ; - Comment et pourquoi mesurer la santé de ses sols ? ; - Témoignage de l'utilisation de BIOFUNCTOOL pour diagnostiquer la santé de ses sols ; - Gérer la ressource en eau de manière intégrée, la clé de l'agriculture de demain ; - Témoignage : Chroniques d'une reconversion agroforestière.

<https://gabb32.org/wp-content/uploads/2022/06/Annexe-6-Synthese-colloque-2021.pdf>

2022, 16 p., éd. GABB 32 / BIO OCCITANIE

réf. 291-088

VITICULTURE

Guide : Plantes bio-indicatrices

AGROBIO GIRONDE / BIO NOUVELLE-AQUITAINE / FNAB

Le sol regorge de graines qui n'attendent que des conditions favorables à leur germination pour sortir de leur dormance. Leur développement apporte, en cela, des indications sur l'état et l'évolution des sols. Cet ouvrage, d'abord destiné aux viticulteurs de Gironde, recense les 27 plantes bio-indicatrices les plus fréquentes dans les vignobles de Gironde. Il est également utile aux viticulteurs du Grand Sud-Ouest, où la plupart des espèces décrites peuvent être trouvées. Pour chaque plante, une photo permettant de la reconnaître, ainsi qu'une description de son caractère bio-indicateur sont fournies. L'intérêt de ces plantes, pour un usage en phytothérapie dans les vignes, mais aussi pour la santé humaine, est également indiqué.

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2022/02/Plante-bio-indicatrice.pdf>

2022, 28 p., éd. AGROBIO GIRONDE / BIO NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 291-103



MARCHÉ

FILIÈRE

Carrefour Bio : Nouveau partenariat en brocoli

RABUT Florence

Cent tonnes de brocolis bio ont été contractualisées en filière Carrefour bio avec l'EARL Les Demoiselles, une exploitation agricole basée en Provence. La productrice, Camille Poulet, a repris la ferme familiale. Elle a d'abord testé la production de brocolis bio sur trois hectares, avant de se lancer dans une production à plus grande échelle (40 ha). Cette contractualisation de minimum trois ans a été officiellement signée lors de l'édition 2021 du salon Tech&Bio. Lors de ce salon professionnel, Carrefour s'est également engagé dans une autre filière : la filière blé meunier bio / farine / pain précuit.

VEGETABLE N ° 392, 01/10/2021, 1 page (p. 20)

réf. 291-001

Une loi Egalim 2 pour donner un second souffle au prix du lait

JUANCHICH Alizée

La loi Egalim 2, si elle s'appuie sur les mêmes bases que la loi Egalim 1, vise à améliorer cette dernière, notamment en ce qui concerne la rémunération des agriculteurs. Pour ce faire, et pour une meilleure négociation des prix, différents outils sont mis à disposition des acteurs des filières, des producteurs aux distributeurs. La connaissance des coûts de production et des prix de revient, par exemple, est essentielle pour les négociations commerciales qui se tiennent annuellement, d'autant plus dans un contexte d'inflation des prix des matières premières. Chaque année, le Cniel (interprofession laitière) publie les coûts de production et les prix de revient pour la filière laitière. Les chiffres de l'année 2020 sont présentés dans cet article pour les élevages conventionnels et biologiques, en zones de plaine et de montagne.

REUSSIR LAIT N ° 363, 01/12/2021, 3 pages (p. 6-8)

réf. 291-091

Natexpo : Les trophées 2022

BIO-LINEAIRES

Les Trophées Natexpo 2022 ont mis à l'honneur 16 produits innovants lancés entre avril 2021 et avril 2022, soit 2 produits pour chacune des 8 catégories suivantes : - boissons ; - compléments alimentaires ; - cosmétiques et hygiène ; - épicerie salée ; - épicerie sucrée ; - produits et services pour la maison et la personne ; - services et équipements pour le magasin et les marques ; - produits frais. Le jury, composé de 17 professionnels et journalistes, a décerné, pour la première fois cette année, un Trophée « Mention spéciale internationale », toutes catégories confondues, pour récompenser le talent des exposants internationaux.

BIO LINEAIRES N ° 102, 01/07/2022, 2 pages (p. 12-13)

réf. 291-051



L'alimentaire bio en GMS à fin avril ; Les difficultés du bio en GSA se poursuivent

FAVRE Juliette

À la fin avril 2022, le recul des ventes de produits alimentaires bio en GMS depuis début 2022 s'est confirmé, avec une décroissance atteignant - 9,6 %, d'après les données IRI, par rapport à avril 2021 (contre - 6,5 % en février). La montée de l'inflation continue d'inciter les consommateurs à prêter davantage d'attention aux prix et, par conséquent, à favoriser les marques de distributeurs plus économiques. Les assortiments bio se réduisent significativement cette année dans les différents circuits des GMS, et à un rythme supérieur à celui des produits conventionnels. Seules quelques familles de produits (bières, produits d'hygiène et de beauté, aliments bébé), pour lesquelles l'écart de prix entre bio et conventionnel est plus restreint, échappent à la tendance.

BIO LINEAIRES N ° 102, 01/07/2022, 3 pages (p. 17-19)

réf. 291-052

Activité en Magasins Bio durant les 5 premiers mois 2022

BIO-LINEAIRES

Cet article traite de l'évolution du chiffre d'affaires en magasins spécialisés bio durant les 5 premiers mois 2022. Le mois de mai étant difficilement représentatif en raison des jours fériés, on retiendra surtout l'évolution du CA en cumul sur l'année (- 16 % entre mai 2022 et mai 2021). À noter que le contexte médiatique ne joue pas nécessairement en faveur de la bio.

BIO LINEAIRES N ° 102, 01/07/2022, 1 page (p. 21)

réf. 291-053

Marché du commerce équitable : +11 % en 2021

BIO-LINEAIRES

En France, malgré le contexte de crise, la vente de produits issus du commerce équitable a continué de croître (+11 %) en 2021. Cette croissance illustre l'attachement des consommateurs aux valeurs de juste rémunération des producteurs, tant localement (+9 % de ventes sur les filières françaises) que pour les pays du Sud (+12 % de ventes sur les filières internationales). Les entreprises, elles aussi, s'engagent dans des relations de commerce équitable avec les producteurs agricoles : en 2021, le nombre de références-produits équitables a augmenté de 36 %. Ces engagements économiques stimulent le développement d'un marché équitable et bio : en 2021, 88 % des produits du commerce équitable étaient labellisés bio.

BIO LINEAIRES N ° 102, 01/07/2022, 1 page (p. 23)

réf. 291-054

Consommation bio : Une moindre baisse en 2021 !

BIO-LINEAIRES

Selon l'INSEE, la consommation alimentaire des ménages français a baissé de 2,28 % en 2021 (soit 4,5 milliards d'euros). Le marché bio n'a pas été épargné puisqu'il enregistre une baisse de 1,4 % (soit 51 millions d'euros). Ainsi, parler d'un ralentissement de la demande bio est erroné, puisque la part de marché du bio a augmenté dans les courses alimentaires des Français (6,63 %). En effet, si la demande bio ralentit dans la grande distribution, elle connaît une meilleure évolution dans certains circuits de distribution, notamment en vente directe et chez les artisans-commerçants (boulangers, primeurs, boucheries...). Par ailleurs, les exports bio se sont bien développés en 2021 (+18 %) et les filières 100 % françaises sont également bien soutenues par la demande en restauration hors domicile, notamment avec l'application de la loi EGalim.

BIO LINEAIRES N ° 102, 01/07/2022, 3 pages (p. 25-29)

réf. 291-055



Dossier : Tout pour booster le rayon fruits & légumes

DUPONCHEL Laura / AUBERT Claude /
LEMAIRE Antoine / ET AL.

À l'heure où des études témoignent de la présence de résidus de pesticides dans les produits non-bio, d'autres labels, tels que la Haute Valeur Environnementale (HVE) et le Zéro résidu de pesticides (ZRP), jouent, pour les auteurs, une concurrence déloyale à la bio. En effet, ces labels, s'ils présentent un progrès par rapport au conventionnel, sont loin des exigences de la bio et de garantir l'absence de pesticides dans les fruits et légumes. Face à la baisse des ventes de fruits et légumes en magasins bio, ce dossier rappelle les atouts des produits issus de l'agriculture biologique, ainsi que les impacts positifs de la bio sur l'environnement et la santé humaine. Un comparatif de prix relevés dans huit réseaux de distribution met en évidence que le prix de certains fruits et légumes, contrairement aux idées reçues, n'est pas toujours plus élevé en magasins bio, comparé, notamment, à la grande distribution. Un article fournit, à l'attention des détaillants bio, des conseils d'optimisation du rayon fruits et légumes. Il est suivi par une enquête, réalisée en partenariat avec Bio Panel, qui traite de l'évolution des perceptions et des attentes des consommateurs. Pour finir, un article aborde l'évolution de la consommation de fruits et légumes bio en Allemagne.

BIO LINEAIRES N ° 102, 01/07/2022, 16 pages (p. 57-81)
réf. 291-057

Distribution vrac et EAP

BEAUBATON Christophe / BIO-LINEAIRES /
PEREIRA Lucia / ET AL.

Ce dossier de Bio Linéaires est consacré aux EAP (Epicerie Alternatives de Proximité) qui regroupent, notamment, les magasins vrac, les boutiques zéro déchet et les magasins de producteurs. 1 – Le premier article est une interview dans laquelle Claire Dupont, fondatrice du magasin « Au tour du Vrac », à Tours (37), explique son parcours, de sa vie parisienne à l'ouverture de son épicerie de proximité. 2 – L'article suivant s'intéresse au profil type des commerçants du réseau EAP. 3 – Dans le troisième article, une enquête a été menée auprès des EAP, afin de connaître leur approche sur le rayon fruits et légumes bio. 4 – L'article suivant fait le point sur le projet de décret 2022 réglementant la vente des produits en vrac. Un encart fournit des informations sur le Salon du Vrac, rendez-vous organisé par Réseau Vrac, dont la 4ème édition a eu lieu en 2022, à Paris. 5 – La carte de France 2022 des Epicerie Alternatives de Proximité offre un aperçu des points de vente EAP, au nombre de 1011 en juin 2022, par région. 6 – L'article suivant présente quatre nouveautés de la distribution vrac. 7 – Pour terminer, les innovations lauréates du concours Trophées du Vrac sont présentées.

BIO LINEAIRES N ° 102, 01/07/2022, 10 pages (p. 35-49)
réf. 291-058

L'entretien en réseau bio, le prix de l'inaction

AGENCE GOOD

Contre toute attente, même durant l'épisode pandémique qui aurait dû le stimuler, le marché de l'entretien en réseau bio a connu une nette baisse (-24 %) sur 2 ans. L'inflation de fin 2021, ainsi que la crise russo-ukrainienne début 2022, n'ont pas, non plus, épargné le marché de l'entretien bio, mis à mal par des offres similaires en GMS. En effet, depuis 3 ans, la grande distribution propose une offre écologique moins chère, basée sur l'utilisation d'ingrédients bruts (vinaigre, citron, terre de diatomée, bicarbonate, etc.), non altérés, moins toxiques que les produits chimiques. La chute du marché de l'entretien bio s'explique également par l'absence de label dédié, qui garantirait, par exemple, des seuils d'ingrédients issus de l'agriculture biologique ou le contrôle des allergènes.

BIO LINEAIRES N ° 102, 01/07/2022, 2 pages (p. 119-121)
réf. 291-059



Et les gagnants du Natexbio Challenge sont...

BIO-LINEAIRES

Le jury de la quatrième édition du Natexbio Challenge a récompensé, parmi 10 nominés, 3 entreprises aux projets novateurs : Yency (1er Prix), Crémeries-Unies (2ème Prix) et l'Etuverie (3ème Prix). Le grand gagnant, Yency, propose des petits déjeuners sans sucre, à base de yacon, un tubercule originaire du Pérou et aux vertus sucrantes, et a pour projet d'investir dans la construction de la filière yacon (ou poire de terre) française. Le projet du second lauréat, Crémeries-Unies, repose sur l'implantation de laiteries urbaines et sur une offre locale et bio de produits laitiers. L'Etuverie, 3ème lauréat, valorise l'ail noir bio produit dans une ferme familiale, puis cuit à l'étuvée, sous différentes formes (têtes, pâte, miel, bière...).

BIO LINEAIRES N ° 102, 01/07/2022, 1 page (p. 124)
réf. 291-060

Une première caisse alimentaire locale dans la Drôme

YON Mathieu

Septembre 2021 a vu naître le marché du lavoir à Dieulefit (26), un système solidaire basé sur les principes de la caisse alimentaire et permettant l'accès, pour tous, à une alimentation locale et bio. L'aventure commence grâce à un producteur de légumes et à un producteur de pommes, rapidement rejoints par un boulanger. Les prix sont fixés par les producteurs, déclinés en trois tarifications (prix accessible, prix plein, prix solidaire), ce qui permet à chacun de participer en fonction de son budget. Les premiers marchés sont un succès, avec une balance prix accessible/prix solidaire excédentaire, ce qui a permis, après rémunération des producteurs, d'approvisionner la caisse alimentaire qui servira à compenser, sur les marchés suivants, un éventuel manque à gagner pour les producteurs. Le projet, ainsi sécurisé, a été reconduit à partir de mai 2022, après le creux de production hivernale. Plusieurs autres points de vente réfléchissent à adopter ce fonctionnement, ce qui permettrait, grâce à la solidarité entre clients, de mutualiser les caisses pour que chaque producteur, sur chacun des lieux de vente, trouve sa rémunération. Pour finir, ce système de triple tarification permettrait à l'agriculture paysanne de reprendre des parts de marché à la grande distribution et d'introduire une forme de justice et de sécurité sociale dans les achats alimentaires.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 383, 01/05/2022, 1 page (p. 18)
réf. 291-071

Marché de l'huile d'olive : Monde, Europe, France : Campagne 2020-2021

FRANCEAGRIMER

FranceAgriMer publie, comme chaque année, les données du marché de l'huile d'olive aux échelles mondiale, européenne et française, avec un focus sur le marché de l'huile d'olive bio. Ce document fournit une analyse de la production, de la consommation, des importations et des exportations aux différentes échelles. En 2020, l'Espagne est le plus grand producteur mondial, exploitant 20 % du verger, en conventionnel comme en bio. Tout comme l'agriculture biologique dans sa globalité, la filière oléicole biologique continue de progresser, avec une hausse des oliveraies mondiales cultivées en bio de 81 % en 9 ans. Le verger biologique est concentré essentiellement en Europe (69 %) et en Afrique (29 %). Si l'Espagne connaît la plus forte croissance en matière de superficie oléicole cultivée en bio, la France présente la plus grande part d'oliveraies en production biologique (49 % de la surface totale d'oliveraies conduites les exploitants professionnels).

https://www.franceagrimer.fr/content/download/69135/document/20020630_MARCHE_HUILE_OLIVE_2020_2021.pdf
 2022, 80 p., éd. FRANCEAGRIMER

réf. 291-106

Comment stopper la déprise en lait de montagne ?

PRUILH Costie

Hors AOP, les revenus des producteurs laitiers situés en zone de montagne sont faibles. Deux parlementaires, Jean-Pierre Vigier et Pascale Boyer, ont présenté, durant l'été 2021, treize propositions pour aider ces filières à relancer une dynamique. En 2019, la commission Montagne du Cniel tirait déjà la sonnette d'alarme et appelait à se mobiliser collectivement pour compenser le surcoût de production et de collecte du lait de montagne. Cette commission appelait également à créer plus de valeur autour de ce lait. Les coûts de production sont, en effet, plus élevés en montagne que dans les plaines de l'Ouest, en raison de contraintes plus importantes (climat, relief, isolement géographique...). Ce surcoût est partiellement compensé par l'ICHN, mais pas totalement. De plus, en agriculture biologique comme en agriculture conventionnelle, les produits laitiers ne valorisent pas assez l'aspect montagne.

REUSSIR LAIT N ° 361, 01/10/2021, 3 pages (p. 6-8)
réf. 291-030



Dossier de presse : Millésime Bio 2022 : Mondial du vin et des autres boissons alcoolisées biologiques

SUDVINBIO

Après une édition 2021 bouleversée par le contexte sanitaire, le salon professionnel mondial des vins, cidres, bières et spiritueux bio, Millésime Bio, s'est déroulé en deux temps en 2022, afin de garantir à tous les professionnels leur participation. Ainsi, Millésime Bio a débuté le 24 janvier pour deux jours, sur le modèle de l'édition digitale 2021. À cette occasion, des milliers de visiteurs ont pu échanger avec les 500 exposants certifiés bio connectés, en amont du salon physique. Le rendez-vous physique, du 28 février au 2 mars, s'est tenu à Montpellier et a accueilli plus de 1450 exposants venus de 20 pays, qui ont présenté environ 40 % de l'offre française de vin bio et un bel échantillon de l'offre internationale. Et, comme chaque année, Sudvinbio et ses partenaires avaient imaginé un programme de conférences dédiées à la filière biologique. Au sommaire de ce dossier de presse : - Qu'est-ce qu'un vin bio ? ; - La certification bio ; - La viticulture bio en France : une dynamique très positive ; - Le marché du vin bio ; - Évolution de la consommation de vin bio en Europe ; - Bière bio : un marché en pleine progression ; - Concours Challenge Millésime Bio : La vitrine de l'excellence ; - Autres boissons alcoolisées bio ; - Ils aiment Millésime Bio : Paroles de professionnels ; - Un salon organisé par Sudvinbio.

https://www.millesime-bio.com/app/millesime/files-module/local/documents/DP-MBio_2022_Digi_FR.pdf
2022, 24 p., éd. SUDVINBIO

réf. 291-089

Communiqué de presse : Observatoire des viandes bio 2021

COMMISSION BIO D'INTERBEV

En France, le marché des viandes bio 2021 (bovins, ovins et porcs) s'inscrit dans un contexte de défis à relever. Cette année a vu une augmentation de 10 % des volumes d'abattage en AB, plus marquée en porcs. Parallèlement, pour les trois filières, les cheptels se sont peu développés en 2021 et, pour les ruminants, la concurrence du conventionnel a été significative. Par ailleurs, la filière des viandes bio a continué sa croissance, mais à un rythme moindre que précédemment, avec un second semestre plus difficile. Les évolutions sont différentes selon les circuits de commercialisation : les ventes ont progressé en magasins spécialisés (+4 %), en boucherie (+7 %), en vente directe (+10 %) ou encore en restauration hors domicile (+21 %), alors que les GMS ont vu un recul de 9 % de leurs ventes de viandes bio. Ceci montre une évolution dans les habitudes d'achat des consommateurs qui privilégient de plus en plus le local. Si, en ovins, l'adéquation entre offre et demande s'est renforcée, on note, en 2021, des problèmes importants d'équilibre carcasse en bovins (difficulté à vendre les morceaux nobles) et en porcs (forte demande en certains produits comme les lardons). Face à cette situation, les opérateurs cherchent à s'adapter (export, déclassement, stockage...), mais le contexte reste incertain avec la flambée du prix des aliments et des autres charges, comme l'énergie, le transport, les emballages, avec la hausse exceptionnelle des prix d'achat en conventionnel (gros bovins et agneaux) et avec les changements d'habitudes des consommateurs.

<https://www.interbev.fr/wp-content/uploads/2022/08/cp-interbev-observatoire-viandes-bio-juillet-2022-vdef.pdf>
2022, 5 p., éd. INTERBEV

réf. 291-094



QUALITÉ

TOFoo, un projet inédit : Des analyses pour garantir l'origine bio

COISNE Marion

Le projet TOFoo (True Organic Food) vise à mettre au point un procédé, se basant sur des analyses, pour déterminer si un produit est bio ou non. Ce qui constitue un véritable défi technologique. Ce projet a été lancé en 2020, pour une durée de cinq ans et demi, avec un budget de 18 millions d'euros. Il réunit une dizaine de partenaires et professionnels associés, dont l'ITAB, et il est coordonné par le laboratoire d'analyses Eurofins. L'hypothèse sur laquelle se base ce projet est que les pratiques agricoles ont un impact sur la qualité du produit, quel que soit le lieu de culture ou la variété. Pour capter ces impacts au niveau de la qualité, et donc les différences entre les produits bio et non bio, des analyses sont effectuées sur un grand nombre d'échantillons de pommes, de lait, de carottes, de blé, de tomates et de jus de pomme (bio et non bio). L'objectif est d'analyser une quantité d'échantillons suffisamment grande pour arriver à distinguer et à caractériser ces deux groupes (bio et non bio). Les premiers résultats, notamment sur pomme, sont prometteurs.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 1 page (p. 44)

réf. 291-008

SANTÉ

Perturbateurs endocriniens : Il est temps d'agir ! : L'exemple des pesticides perturbateurs thyroïdiens – Volume 2

PÉRINAUD P.-M. / MAZURIER R. / NICOLLE M. / ET AL.

Ce rapport examine l'évaluation de plusieurs pesticides suspectés de perturber la fonction thyroïdienne, et en cours de renouvellement à l'échelle européenne. En 2018, l'Europe a adopté une définition réglementaire des perturbateurs endocriniens (PE) utilisés comme pesticides et biocides. Dans ce document, Générations Futures met en avant les dysfonctionnements des évaluations et formule des recommandations.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2022/03/version-finale-rapport-pe-thyroide-vol2.pdf>

2021, 20 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 291-084

STATISTIQUES

Chiffres 2021 de l'Agence Bio : La SAU bio française passe le cap des 10 %

RIVRY-FOURNIER Christine

En 2021, les surfaces bio ont continué de croître sur le territoire français : elles ont atteint 2,78 millions d'hectares, soit 10,34 % de la SAU française. L'agriculture bio est pratiquée par 58 413 fermes. Une légère baisse est observée au niveau des fermes en première année de conversion : - 5 %. Contrairement aux rumeurs, aucun phénomène de déconversion n'est observé : les arrêts de certification sont de 4,17 % (contre 4,02 % en 2020) et sont, pour la moitié, des départs à la retraite et non des agriculteurs qui renoncent au bio. Désormais, 80 % des produits bio (hors produits tropicaux) sont d'origine française. Le marché de la bio représente 13,27 milliards d'euros. Il accuse, pour la première fois, un recul : 0,5 %. Cette diminution s'inscrit dans une tendance générale de recul des achats alimentaires (- 2,3 %). La bio conserve ainsi une part de marché de 6,63 % dans les courses alimentaires des Français.

BIOFIL N ° 142, 01/07/2022, 1 page (p. 6)

réf. 291-039



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT

La biocommunication, une piste d'avenir ?

DE NADAILLAC Clara

Après plusieurs années d'expérimentations sur la biocommunication entre différentes formes de vie, l'américain Cleve Backster émet la théorie suivante : les plantes seraient capables de ressentir nos pensées et nos émotions. Dans son livre, « L'intelligence émotionnelle des plantes », il décrit les différents essais qu'il a conduits (et qui ont débuté en 1966). Ainsi, selon Cleve Backster, l'attitude des hommes influencerait sur la croissance des végétaux. L'attitude d'un agriculteur jouerait donc sur ses productions végétales, telles que des céréales ou de la vigne. Cleve Backster a également mené des expériences de biocommunication avec des micro-organismes capables de communiquer entre eux : bactéries de yaourt, levures et champignons du thé Kombucha.

REUSSIR VIGNE N ° 288, 01/10/2021, 1 page (p. 20)

réf. 291-026

En fruits et légumes frais : Trouver des solutions sans plastique

COISNE Marion

Le loi Agec du 10 février 2020 (n °2020-105 – article 77) interdit, sauf dérogations, de vendre des fruits et légumes frais non transformés dans des conditionnements plastiques pour des volumes inférieurs à 1,5 kg. Cette loi a de forts impacts sur les fruits et légumes bio vendus en GMS, car beaucoup d'entre eux sont emballés (selon le projet Analyse de l'offre du CTIFL, 87,8 % des fruits bio sont préemballés dans les supermarchés de 400 à 2 500 m²). Les emballages issus de la pétrochimie sont donc bannis, tout comme les matériaux biosourcés modifiés chimiquement (ex : l'amidon de maïs modifié chimiquement). Les papiers ajourés, les papiers associés avec des fibres de cellulose, les barquettes en bois thermocollé ou agrafé, les cartons ajourés, etc. sont, en revanche, conformes à cette nouvelle réglementation. Pour évaluer les performances de différents emballages, le CTIFL a fait des essais, de 2019 à 2021, sur des fraises vendues en barquettes. La barquette ouverte (barquette seule) entraîne des pertes par déshydratation, mais peu de pourriture. La barquette recouverte d'un film plastique entraîne l'effet inverse : peu de perte de poids par déshydratation, mais plus de pourriture. Entre les deux, les différents matériaux biosourcés s'échelonnent, avec des performances différentes selon que l'on considère la perte de poids ou la pourriture des fraises. Le bois peut entraîner plus de meurtrissures, car il est abrasif.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/45080>
BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 2 pages (p. 23-24)

réf. 291-002



Plateforme Adonis : Première évaluation sur l'usage territorialisé des pesticides en France métropolitaine

CHAYRE Aurélien / POINTEREAU Philippe

La plateforme et la carte Adonis, établies par Solagro, ont pour ambition de porter à la connaissance de tous les données communales sur l'usage des pesticides. La carte reflète les Indices de fréquence de traitement (IFT) des surfaces agricoles de chaque commune métropolitaine. Elle a révélé une France très contrastée. Certains territoires font l'objet d'une pression phytosanitaire élevée. Ce sont principalement les zones agricoles spécialisées : grand bassin parisien, Limagne, territoires viticoles et arboricoles... Les assolements de ces régions sont généralement peu diversifiés et les pratiques agricoles sont plutôt intensives. A l'inverse, certains territoires sont protégés de l'usage des pesticides. Ils sont principalement situés dans les zones de montagne et les marais côtiers. Ils correspondent à des systèmes en polyculture élevage de ruminants, avec une forte présence de surfaces en herbe (généralement non traitées). Toutefois, cette carte offre une vision des utilisations « directes » de pesticides, elle ne prend pas en compte les utilisations « indirectes ». Par exemple, elle ne prend pas en compte les pesticides utilisés pour produire l'alimentation importée pour les monogastriques, comme le soja, qui peut provenir d'autres territoires français ou de l'étranger. Cette cartographie permet également de mettre en avant les territoires qui ont engagé une politique volontariste de réduction des produits phytosanitaires, notamment en développant l'agriculture biologique (ex : Drôme, Gers, Manche...). Pour finir, ce document dresse un constat alarmant vis-à-vis de l'usage des pesticides : contamination de l'alimentation humaine, effondrement de la biodiversité, pollution des nappes et des sols par les pesticides.

[https://solagro.org/images/imagesCK/files/domaines-intervention/agroecologie/2022/Pre_sentation_des_re_sultats_-_Carte_sur_l_usage_des_pesticides.pdf?utm_medium=email&utm_source=Mailjet&utm_campaign=Carte%20d%27utilisation%20des%20pesticides%20\(Copie\)](https://solagro.org/images/imagesCK/files/domaines-intervention/agroecologie/2022/Pre_sentation_des_re_sultats_-_Carte_sur_l_usage_des_pesticides.pdf?utm_medium=email&utm_source=Mailjet&utm_campaign=Carte%20d%27utilisation%20des%20pesticides%20(Copie))

2022, 23 p., éd. SOLAGRO

réf. 291-025

HVE : Qu'y a-t-il vraiment derrière ces trois lettres ?

LISEE Adrien

Issue du Grenelle de l'environnement de 2007 et mise en place par le ministère de l'Agriculture, la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) vise à faire reconnaître l'amélioration des pratiques entre l'agriculture conventionnelle et la bio. Cependant, elle entre ainsi dans une certaine compétition avec l'agriculture biologique. Dans cet article, le GABBAjou, groupement des agriculteurs biologiques et biodynamistes du Maine-et-Loire, présente les deux voies - jugées peu contraignantes - qui permettent aux exploitations d'obtenir la certification HVE. La plus contraignante d'entre elles, bien que jugée légère par rapport à la bio, est basée sur des critères de biodiversité, de stratégie phytosanitaire, de fertilisation et d'irrigation.

BIOTOP BULLETIN N ° 100, 01/11/2021, 3 pages (p. 14-16)

réf. 291-093



DÉVELOPPEMENT RURAL

Ancré au territoire, ouvert aux autres

HOUVENAEGHEL Roxane

Avant d'être maraîcher, Benjamin Trouslard a été paysagiste et éducateur nature. Pour s'installer, il a fait un BPREA spécialisation maraîchage, puis a répondu, en 2016, à un appel à projet de la commune de Chécy (commune appartenant à la métropole d'Orléans). Le lot correspondait à une ancienne ferme arboricole en friche. Comme les terres étaient inexploitées depuis plus de dix ans, Benjamin Trouslard a directement pu s'installer en bio. Il a alors dû tout mettre en place : les infrastructures, les bâtiments, l'irrigation et la clientèle. Il a commencé à vendre ses premiers légumes, sept mois après son installation sur les lieux. Au départ, il voulait aussi créer un potager pédagogique, mais étant donné la charge de travail, il a décidé de se concentrer sur la production. Son installation a duré près de cinq années. Il embauche, actuellement, un plein temps annualisé en CDI et accueille des stagiaires pour transmettre son savoir-faire. Il vend principalement ses légumes dans son magasin à la ferme : 95 % de son chiffre d'affaires est réalisé via cette boutique. Il s'apprête maintenant à lancer une production de fleurs coupées pour retrouver ses racines de paysan-jardinier. Il souhaite également mieux valoriser la biodiversité, agrandir son point de vente, créer un tiers-lieu ouvert, ainsi qu'une guinguette (avec des amis).

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 376, 01/10/2021, 1 page (p. 15)
réf. 291-013

Varennnes-sur-Seine investit dans une ferme pour sa cantine

BUGNOT Fabrice

A Varennnes-sur-Seine, en Seine-et-Marne, la commune a repris la main sur l'approvisionnement et les menus de sa cuisine centrale (350 repas servis par jour), pour proposer plus de produits biologiques et locaux. Pour faciliter les approvisionnements, cinq hectares de terrains communaux ont été mis à disposition d'une maraîchère et d'un maraîcher en conversion à l'agriculture biologique. Ces derniers se sont installés en 2021. L'objectif est qu'ils fournissent 80 % des légumes nécessaires à la cuisine centrale. Cette cuisine était auparavant en gestion semi-concédée : les murs et le personnel étaient municipaux, mais les menus, l'hygiène et les livraisons étaient gérés par un prestataire. Il a donc fallu reprendre la main sur la gestion de la cuisine et former le personnel à l'élaboration des menus, au suivi des factures, etc. Un système de planification des approvisionnements et d'adaptation des menus a notamment été mis en place : l'équipe en cuisine élabore les menus un an à l'avance, ce qui permet de transmettre les besoins en légumes aux maraîchers afin que ceux-ci puissent adapter leurs plans de culture. Deux semaines avant la confection des repas, un autre point est réalisé pour adapter les menus aux récoltes et, éventuellement, pour passer d'autres commandes.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 376, 01/10/2021, 1 page (p. 16)
réf. 291-014



Le Bokashi pour valoriser les déchets alimentaires

CATHALA Agnès

Stéphane Gatti est un agriculteur du Lot-et-Garonne, en conversion bio depuis 2019. En 2011, lorsqu'il s'est lancé dans l'agroforesterie, il a eu besoin de bois raméal fragmenté (BRF) pour le paillage de ses arbres et a rencontré des difficultés pour s'approvisionner. Il a alors impulsé la création de l'association « Cultivons une terre vivante (CTV) », qui vise à faciliter l'approvisionnement, en circuit court, en déchets végétaux. Les déchets verts sont collectés auprès de collectivités, puis broyés et mis à disposition des adhérents de l'association. L'association souhaite maintenant aller encore plus loin avec son projet Bokashine, en proposant aux collectivités de valoriser les déchets organiques de leurs cantines avec la technique Bokashi. Ce procédé japonais permet de produire un amendement à partir de déchets alimentaires, via un processus de fermentation anaérobie. Des conteneurs spéciaux de 120 L sont fournis aux cantines. Les déchets sont versés dans ces conteneurs grâce à des seaux et, pour chaque seau versé, une certaine dose de microorganismes efficaces (EM), sous forme solide, est déposée. Les conteneurs pleins sont récupérés tous les mois, et transportés sur une ferme basée à proximité.

TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 282, 01/11/2021, 1 page (p. 27)
réf. 291-019

Une installation atypique à Saint-Aubin-de-Luigné

DUSSER Axel

Julian Berthelot et Marie Chazerault-Peaudeau sont deux jeunes paysans qui se sont installés, début 2021, sur un tiers-lieu, le Clos des Saulaies, dans le Maine-et-Loire. Ils y cultivent un hectare de maraîchage et élèvent des poules pondeuses. L'existence de ce tiers-lieu a été une réelle opportunité - mais aussi un coup de cœur - pour les deux agriculteurs qui recherchaient, en vain, des terres agricoles. L'association "Les Saulaisiennes", qui gère le lieu, compte aujourd'hui vingt membres : paysans, mais aussi tatoueur, pâtisseries, apiculteurs, musiciens... Julian et Marie font aussi partie du groupe d'échange des porteurs de projets en maraîchage animé par le GABB Anjou : les Jeunes pousses.

BIOTOP BULLETIN N ° 100, 01/11/2021, 3 pages (p. 5-7)
réf. 291-092

Impact économique des magasins de producteurs en Luberon

LOMBION Julie / COLLEWET Laurick /
CHIFFOLEAU Yuna / ET AL.

En 2018, dans le cadre du projet multi-partenarial MAGPRO « clés de réussite et impacts territoriaux des magasins de producteurs », financé par le Casdar, Inrae de Montpellier - UMR Innovation a développé une méthodologie de mesure de l'impact économique des magasins de producteurs. Elle consiste à mesurer l'« effet multiplicateur de l'achat local », d'après l'observation de la redistribution locale de l'argent mis en circulation après une dépense dans un magasin de producteurs. Trame et Inrae - UMR Innovation, en collaboration avec le Réseau des magasins et le RMT Alimentation locale, ont mené cette étude sur 5 magasins de producteurs du Luberon : - Unis Verts Paysans, à Forcalquier (04) ; - Luberon Paysan, à La Tour d'Aigues (84) ; - Naturellement Paysan, à Coustellet-Maubec (84) ; - Côté Champs de Provence, à La Brillanne (04) ; - La Belle Ferme, à Manosque (04).

<https://webtrame.net/uploads/media/default/0001/04/9862a1802a3cfa2e3c01de6b840207e1b9880400.pdf>
2021, 12 p., éd. TRAME (Association nationale de développement agricole et rural)

réf. 291-047

Portrait : Rencontre avec Margot Valentin, jeune éleveuse nouvellement installée en chèvre laitière à Saint-Stail (88)

SICARD Julia

Rencontre avec Margot Valentin, jeune éleveuse de chèvres bio en moyenne montagne, dans les Vosges (88), installée en 2021. Margot a choisi une race rustique et locale, la chèvre de Lorraine, pour son troupeau de 45 chèvres (en production laitière depuis 2022) qu'elle mène sur 15 ha de prairies permanentes de montagne et sur 7 ha de friches. Elle livre la totalité de la production de lait à une laiterie située à proximité. Après un an d'expérience, Margot fait évoluer l'alimentation de ses chèvres et a pour projet de faire des graines germées pour améliorer l'assimilation - et ainsi réduire la distribution - des concentrés. Dans cette interview, Margot raconte son parcours de formation et d'installation et partage ses conseils pour les porteurs de projets en caprins lait bio.

<https://biograndest.org/?s=lettres+ab>
LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 50, 01/04/2022, 2 pages (p. 10-11)

réf. 291-048



Dossier : Le label FNAB « Bio France », présentation des critères sociaux

SEDLBAUER Thomas

La FNAB travaille sur le déploiement d'un label « Bio France », applicable à l'échelle des fermes. Après la mise en place de la première brique bio-équitable en 2021, deux nouvelles briques se mettent en place en 2022, sur le social et la biodiversité. Ce dossier est consacré aux 9 critères sociaux qui seront progressivement mis en place, sur 3 ans, afin de : garantir la juste rémunération des agriculteur.rices et un lien employeur-employé plus cadré, de favoriser la transmission des savoirs et le renouvellement des générations (accompagnement des stagiaires et des woofers, plans de formation...) et de renforcer l'attractivité des métiers en agriculture. Les fermes souhaitant s'engager dans cette démarche de progrès bénéficieront d'un accompagnement à la labellisation, par le réseau, au deuxième semestre 2022.

<https://biograndest.org/?s=lettres+ab>

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 51, 01/05/2022, 4 pages (p. 6-9)

réf. 291-049

Portrait : Rencontre avec Hélène Faust et Daniel Hoeltzel, paysanne à Hatten (67)

GALL Julie

C'est après avoir vécu en ville que, dans sa volonté de retrouver une autonomie alimentaire, Hélène Faust a repris la ferme familiale, à Hatten (67), en 2006. Elle dispose alors de 39 ha de surface agricole, qu'elle a directement convertis en bio, pour démarrer une activité d'élevage porcin. Finalement, les problèmes de maltraitance animale dans les abattoirs l'ont poussée à arrêter cette activité. Avec Daniel, son compagnon, boulanger de métier, ils ont démarré une activité de pains bio à la ferme, à partir de 2013. Les céréales qu'ils utilisent pour confectionner les pains (blé, seigle, amidonnier, épeautre...) sont produites sur la ferme, puis moulues dans un moulin Astrié. Une dizaine de pains différents sont commercialisés en AMAP et sur deux marchés locaux. En parallèle, Hélène et Daniel se sont engagés dans l'installation d'une mare et dans la plantation de haies, afin de favoriser la résilience de leur système.

<https://biograndest.org/?s=lettres+ab>

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 51, 01/05/2022, 2 pages (p. 10-11)

réf. 291-050

Le portrait du mois : Salariés fidèles, patrons heureux

BESNARD Antoine

Entre 2013 et 2016, Aurélie et Adrien Vandermersch ont repris trois fermes pour en faire une de 150 ha, à Elven, dans le Morbihan (56). Au départ, ils s'installent en maraîchage bio diversifié et cultivent des céréales pour l'atelier pains d'Aurélie, vendus en direct ; finalement, l'activité de panification étant trop chronophage, ils se concentrent sur les légumes. Rapidement, Pro Natura leur propose d'approvisionner le groupe ; c'est ainsi que "La Petite Ferme" a développé ses circuits de commercialisation, en gros, avec, en parallèle, la vente en magasins de producteurs, ainsi qu'en demi-gros. L'équipe de salariés s'est progressivement formée et "fidélisée" pour atteindre, aujourd'hui, 4 permanents et 1 apprentie. Patrons attentifs au bien-être de leurs salariés, les Vandermersch ont investi dans un parc de bon matériel et ne lésinent pas sur l'équipement, que ce soit en termes de confort ou de sécurité. Ils ont également instauré des entretiens annuels avec leurs salariés et les forment à tout, afin de les autonomiser sur les chantiers. Aujourd'hui, les relations de confiance construites entre les patrons et les salariés permettent à Adrien et Aurélie de déléguer non seulement le travail sur la ferme, mais aussi la commercialisation (relations acheteurs, commandes) lors de leurs congés d'été.

SYMBIOSE N ° 277, 01/04/2022, 2 pages (p. 16-17)

réf. 291-063

Paysanne fromagère : Prendre le temps d'affiner son projet

BOUVET Coralie

Après plusieurs années d'expérience en élevage, Stéphanie Catherine a fait une formation en commercialisation et transformation des produits fermiers, avant de s'associer, en 2019, à ses parents, éleveurs bovins lait bio en Ille-et-Vilaine. Avec l'aide du salarié qui travaille sur la partie fromagerie, Stéphanie transforme le lait, très riche en matière grasse, du troupeau de race Bretonne pie noir. Elle commercialise ses fromages en circuits courts. Dans cet article, Stéphanie décrit l'organisation de son travail, les étapes de fabrication des fromages, ainsi que les facteurs qui font le goût, la texture et la qualité visuelle de ses fromages : race des vaches, alimentation du troupeau, hygiène du laboratoire, ensemencement, affinage...

SYMBIOSE N ° 277, 01/04/2022, 2 pages (p. 18-19)

réf. 291-065



Dossier : Quels outils, pour quels paysans ?

PAVIE Pascal / PAVARD Pascaline /
COUTAREL Daniel / ET AL.

Ce dossier est consacré à l'évolution des machines et des outils agricoles. Étant actuellement dans la troisième révolution agricole (automatisation...), certains paysans souhaitent retrouver une autonomie et une créativité pour leurs outils. Les articles qui composent ce dossier traitent des sujets suivants : - le monde-machine et la dépendance du biotope humain à la technologie ; - le retour de la traction animale face à la motorisation ; - le bélier hydraulique, un outil pour remonter l'eau sans électricité ; - la machine et le paysan ; - L'Atelier Paysan : du lien aux machines à l'intérêt général ; Présentation d'outils de l'Atelier Paysan : colonne de tri densimétrique, épandeur maraîcher, four à pain.

NATURE & PROGRES N ° 137, 01/04/2022, 14 pages (p. 21-34)
réf. 291-068

Une ferme résiste à la bétonisation des terres du Grand Paris

ANDOUARD Damien

Depuis 2011, à Villiers-le-Bâcle (91), la ferme Vandame lutte contre la ligne 18, projet du Grand Paris, prévue pour traverser le plateau agricole de Saclay, où se trouve leur exploitation. Cristiana et Emmanuel Vandame, installés sur la ferme familiale depuis 1997, cultivent aujourd'hui, avec leurs salariés, des grandes cultures (luzerne, blé, maïs, sarrasin...) et des légumes bio sur 230 ha. Ils commercialisent les légumes, ainsi que les pains, brioches et gâteaux qu'ils confectionnent dans leur fournil en circuits courts (à la ferme, AMAP, marché, etc.). Leur clientèle est majoritairement composée de chercheurs qui travaillent au centre de recherche de Saclay, accolé à la ferme. C'est précisément le projet de faire du plateau de Saclay un pôle technologique et scientifique, en urbanisant ses terres fertiles, qui menace la ferme Vandame, ainsi qu'une quinzaine d'autres exploitations. Dans cet article, les Vandame, engagés dans cette lutte avec différentes associations, racontent leur combat.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 383, 01/05/2022, 2 pages
(p. 16-17)

réf. 291-070

Un cochon qui prend son temps

VAN HOUDENHOVE Ingrid

Ancien salarié du Centre écologique Terre Vivante dans le Trièves (38), Maxime Poulat a repris, en 2021, la ferme familiale de 90 ha, en polyculture (céréales et légumineuses) et élevage bio et également située en Isère. Pour l'élevage, il a choisi le cochon mangalica (ou cochon laineux), une race très rustique d'origine hongroise qui se distingue par sa viande savoureuse et grasse (due à sa croissance lente) et son alimentation (pâturage sous les arbres principalement, complété par des céréales et des légumineuses produites sur la ferme). Les cochons laineux sont élevés 25 mois minimum en plein air, contre 5 mois dans les élevages industriels de cochons "rose" (le Large white). Les femelles mangalica font de plus petites portées (entre 4 et 10 porcelets) que les races classiques. Cet élevage se fait dans la lenteur - il faut compter 5 ans entre la naissance et le jambon fini -, ce qui laisse à Maxime le temps de continuer à développer, en autodidacte, ses talents de charcutier. Pour l'heure, la petite production de Maxime est d'abord destinée à la consommation familiale ; néanmoins, des restaurateurs sont très intéressés par ses produits...

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 254, 01/05/2022,
5 pages (p. 70-74)

réf. 291-113



Ils ont inventé le yaourt bio écoresponsable en vrac

BARGAIN Véronique

Eric Lepage, éleveur bio de 90 vaches normandes à la Ferme des glycines, à Saint-Jean-d'Elle (Manche), s'est lancé dans la fabrication de yaourts bio vendus en vrac pour des GMS et pour la restauration collective. Les yaourts, confectionnés à base de lait pasteurisé, sont conditionnés dans des poches en plastique (munies d'un bouchon verseur) de 1,2 kg à 5 kg. Ce conditionnement permet de réduire les emballages de 44 % par rapport à des yaourts en pots, et permet aussi d'augmenter la DLC du produit à 30 jours (contre 21 normalement). Les distributeurs et les collectivités sont donc intéressés par ce produit bio, local, fermier, écoresponsable, qui peut être conservé plus longtemps. Ces yaourts sont commercialisés sous la marque « Simple comme bonjour ». Ils sont actuellement vendus à des collectivités et à des GMS de la Manche et du Calvados, et dans quelques grandes surfaces à Paris. Les commandes sont passées le lundi matin, pour une livraison à partir du mercredi (la livraison et la confection des étiquettes sont externalisées). Eric Lepage cherche maintenant d'autres éleveurs pour dupliquer cette initiative dans d'autres départements, afin de répondre aux demandes en dehors de la Manche.

REUSSIR LAIT N ° 361, 01/10/2021, 1 page (p. 99)

réf. 291-034

Livret 3 : Quels agréments et quels statuts ?

THÉODORE Mélanie / BELLAY Corentin

Depuis une quinzaine d'années, les réseaux CIVAM et Accueil Paysan accompagnent les porteurs de projet et les accueillants désireux d'aller plus loin dans la mise en œuvre des accueils sociaux sur les fermes et en milieu rural (accueil à son domicile de jeunes en difficulté, d'adultes handicapés, de personnes âgées, séjours de vacances...). Ce livret aborde les principaux points réglementaires et juridiques qui encadrent cette activité. Il permet de se familiariser avec les agréments et les statuts, afin d'éclairer les choix des porteurs de projet et des accueillants sur les différentes options qui s'offrent à eux, que l'accueil, social ou pédagogique, soit rattaché à une activité agricole ou non. Il contient des informations sur les aspects suivants : agréments, assurances et responsabilités, statuts juridiques, déclaration fiscale, incidences sociales. Pour finir, des fiches traitent de l'autoentreprise, du statut associatif, des statuts coopératifs et de la compatibilité entre statuts en présence de pluriactivité.

2022, 74 p., éd. RÉSEAU CIVAM / FNAP (Fédération Nationale Accueil Paysan)

réf. 291-119



VIE PROFESSIONNELLE

ÉTRANGER

La Belgique nous surprendra encore !

LONGIN Mélanie

En Belgique, en 2021, malgré l'épisode Covid-19 et la crise économique, le marché bio se consolide. Il continue de progresser, frôlant le milliard d'euros en 2021, avec 45 % des dépenses bio belges réalisées en Wallonie. Le réseau vrac, local et bio (EAP), s'il est en souffrance, reste dynamique pour certains magasins, grâce à la réduction de leur offre et au maintien de prix assez compétitifs. D'autres décisions viennent bouleverser la face du marché bio belge, notamment la fusion, en avril dernier, entre le grossiste Biofresh et les mini-chaînes Färm et Biostory, comprenant au total 33 magasins, qui entrent en compétition avec la chaîne Bio Planet (du groupe Colruyt). Par ailleurs, face à la baisse de fréquentation du marché bio du Bénélux, plusieurs grossistes belges se tournent vers le développement du nord du pays, ainsi que vers d'autres canaux de distribution.

BIO LINEAIRES N ° 102, 01/07/2022, 1 page (p. 31)

réf. 291-056

Les Paniers Verts : « Nous voulons montrer aux gens qu'il y a moyen de consommer autrement ! »

LIGOT Sam / RODA Mathilde

C'est aux alentours de 2007 que Valérie Torton, installée en Wallonie (Belgique), en horticulture depuis 1995, a converti sa ferme en maraîchage bio. Soucieuse de fournir au consommateur une alimentation diversifiée, de qualité et pleine de saveurs, c'est avec l'aide de Kristian Crick, à qui succédera Didier Crick, qu'elle s'est lancée dans la production de légumes, commercialisés en paniers, en circuits courts. La ferme, nommée « Les Paniers Verts », est rapidement devenue victime de son succès : de l'objectif de 25 paniers par semaine, la demande atteignait jusqu'à 700 paniers hebdomadaires ! L'achat-vente est alors venu compléter la production qui, malgré l'augmentation des surfaces cultivées, n'arrivait pas à suivre. Finalement, en 2016, Valérie et Didier ont abandonné les paniers pour se consacrer à une production maraîchère à taille humaine. Depuis, ils alimentent le magasin à la ferme avec une sélection de légumes diversifiés, avec des espèces rares ou atypiques, ainsi qu'avec des plants (fruits, légumes, fleurs, aromatiques), l'offre étant complétée par un peu d'achat-vente et des aliments provenant de producteurs locaux (œufs bio).

VALERIANE N ° 155, 01/05/2022, 3 pages (p. 28-30)

réf. 291-067



Une petite ferme autrichienne engagée pour un monde meilleur

GAUDARÉ Joris

À l'ouest de l'Autriche, dans le Voralberg, Daniela et Anton Kohler ont repris, en 2006, la petite ferme familiale de 10 ha, ainsi qu'une quinzaine d'hectares de forêt, avec une production de bovins lait et de maraîchage bio. En 2014, le couple a décidé d'arrêter la production laitière, passant à un petit élevage d'allaitantes avec un taureau. C'est Anton qui s'occupe des animaux, en plus de la construction d'une maison à partir d'arbres sélectionnés dans leurs parcelles forestières. Cette maison est destinée à Thomas, leur fils, qui souhaite reprendre la ferme. Daniela se consacre à la partie maraîchage, située dans un pré-verger. Les légumes, ainsi que des produits transformés à la ferme (tisanes, confitures, assaisonnements, etc.), sont vendus au marché hebdomadaire de la ville voisine. Le reste de la production est écoulée auprès des membres du « Comité de soutien à l'agriculture » local, une structure proche des AMAP françaises, constitué d'une vingtaine de familles volontaires. Pour Daniela, le collectif est essentiel pour s'émanciper de l'agro-industrie : elle cultive les relations d'entraide et partage ses savoirs auprès des volontaires locaux. Elle s'est aussi formée et syndicalisée, avec l'ÖBV (Organisation autrichienne de défense de l'agriculture paysanne), pour lutter contre les politiques agricoles qui mettent, notamment, les paysans et les paysannes de montagne en grande difficulté.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 383, 01/05/2022, 2 pages (p. 14-15)

réf. 291-069

Consommation de bio – Evolution de la demande et contextes

OFAG

En Suisse, au cours des dix dernières années, le marché alimentaire bio s'est bien développé, jusqu'à atteindre une part de marché de 11 % de l'ensemble des denrées alimentaires. En 2020, la dépense en produits bio s'élevait, en moyenne, à 820 francs (CHF) par ménage. Dans le but de mesurer l'évolution de la consommation bio en Suisse, ce rapport de l'Office fédéral de l'agriculture s'appuie sur l'analyse de deux enquêtes (chiffres 2018, 2020 et 2021). Premièrement, une enquête NielsenIQ Switzerland, réalisée auprès d'environ 4000 ménages et de commerces de détail en Suisse romande et en Suisse alémanique, qui permet d'évaluer la demande en denrées alimentaires bio des différents types de ménages. Deuxièmement, le baromètre Bio, conçu par le FiBL, qui repose sur une enquête menée auprès de 1000 personnes au sujet de la fréquence de leur consommation et les raisons motivant, ou freinant, l'achat de produits alimentaires bio. Après l'étude et le croisement des données de ces enquêtes, ce rapport explique l'évolution de la consommation bio et propose des conclusions sur le potentiel du marché bio suisse.

<https://docplayer.fr/225848989-Consommation-de-bio-evolutions-de-la-demande-et-contextes.html>

2022, 23 p., éd. OFAG (Office Fédéral de l'Agriculture)

réf. 291-111



CONVERSION

Guide Conversion à l'agriculture biologique : Edition Normandie

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

Ce guide contient une série de fiches présentant la conversion en agriculture biologique. Réalisé à l'échelle du Grand Ouest, il comporte aussi des données spécifiques à la Normandie. Cet outil permet aux agriculteurs et aux techniciens de connaître les démarches administratives liées à la conversion. Ce guide fournit aussi des repères concernant les prix de vente pour les agriculteurs en filières longues, ainsi que des coordonnées de fournisseurs et de collecteurs régionaux, en Normandie. Au sommaire : Fiche 1 : L'agriculture biologique, c'est quoi ? ; - Fiche 2 : Les bonnes questions à se poser avant d'aller plus loin ; - Fiche 3 : Les démarches pour engager sa conversion en AB ; - Fiche 4 : Le déroulé de la conversion bio ; - Fiche 5 : Certification, Contrôle, Traçabilité, Étiquetage ; - Fiche 6 : La mixité entre agriculture biologique et conventionnelle ; - Fiche 7 : Les aides à l'agriculture biologique ; - Fiche 8 : Fournisseurs et collecteurs en Normandie ; - Fiche 9 : Repères de valorisation en filières longues ; - Fiche 10 : Les incidences techniques sur les systèmes de production ; - Fiche 11 : Pour en savoir plus.

https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Normandie/AB-guide-conversion.pdf
2022, 44 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE

réf. 291-076

FORMATION

Dossier : Se former à la bio

RIVRY-FOURNIER Christine

Avec le plan Enseigner à Produire Autrement 2 (2020-2024), tous les cursus agricoles devront proposer un peu d'enseignement bio dans leurs référentiels. L'occasion de faire le point sur les formations spécialisées bio existantes, avec l'animateur et le chargé de mission de Formabio (réseau de l'enseignement agricole, public et privé, à orientation agricole biologique reconnu par l'Etat), la coordinatrice et des étudiants de la Licence Pro ABCD (formation en alternance sur l'Agriculture Biologique, le Conseil et le Développement, licence organisée en réseau sur 10 sites et, ainsi, très ancrée dans les territoires). L'offre de formations est importante et s'est bien développée depuis 10 ans. Il existe, aujourd'hui, 130 formations fléchées bio dans l'enseignement agricole public et privé et les deux tiers des exploitations des EPL ont tout ou partie de leurs activités en bio, ce qui permet de sensibiliser les élèves aux techniques alternatives sans engrais ni produits phytosanitaires de synthèse. Des liens sont établis avec la recherche pour apporter les ressources pertinentes aux enseignants. Ce dossier présente aussi : le parcours du Campus du végétal du pays de Brive qui vient de faire valider trois formations à orientation agriculture bio et qui vient d'avoir la labellisation Etablissement Bio Engagé ; le témoignage d'un ingénieur électronique en reconversion qui a choisi de sécuriser son installation avec une formation BPREA et en entrepreneuriat agroécologique.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 9 pages (p. 28-36)

réf. 291-090



ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

AGROBIO 35 : 30 ans, 31 portraits

AGROBIO 35

Pour célébrer ses 30 années d'existence, le groupement des agriculteurs bio d'Ille-et-Vilaine présente les portraits de ses 31 adhérents et administrateurs. C'est l'occasion de retracer le chemin parcouru, autour des personnalités et des événements qui ont participé au développement de l'AB et de sa notoriété, par des innovations techniques, par la structuration et la maîtrise des filières par les producteurs, ou encore par l'accompagnement à l'installation...

<https://partage.agrobio-bretagne.org/index.php/s/BJYwsQz6NrHwcGz/download/AGROBIO%20Livret%20Portraits%20OK%20Pages%20BD.pdf>
2022, 36 p., éd. AGROBIO 35

réf. 291-104

Quelles sont les difficultés rencontrées par les éleveurs pour respecter les exigences du cahier des charges Demeter en termes de bien-être animal ? Et comment Demeter peut améliorer son évaluation du bien-être animal au cours des audits et de la certification ?

ROUSSEAU Chloé

Ce mémoire a été réalisé suite à un stage au sein de l'association Demeter France, qui gère la marque certificatrice pour les produits issus de l'agriculture biodynamique, dans le cadre de la Licence Professionnelle "Agriculture Biologique Conseil et Développement" (ABCD). L'étude a d'abord porté sur la présentation de la structure Demeter, son fonctionnement, ses missions et son ancrage sur le territoire français. Des tableaux, comparant la réglementation européenne biologique 2018/848 et le cahier des charges Demeter 2022, mettent en évidence les points communs et les différences quant à leurs exigences en termes d'élevage. Afin de recueillir les difficultés des éleveurs face aux exigences du cahier des charges Demeter, des entretiens ont été menés avec 13 éleveurs, permettant de collecter des données telles que : le contexte de l'entreprise, la présentation des productions animales, la réflexion sur le bien-être animal, le déroulement de l'audit, la certification... Les résultats de ces entretiens sont présentés dans ce document.

2022, 68 p., éd. VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont / UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

réf. 291-117

Grab : Rapport d'activités 2021 ; Rapport d'orientation 2022

GRAB

Le rapport d'activités 2021 du Grab (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique) décrit les missions de la station d'expérimentation. Il se présente comme suit : - Le Grab en bref ; - Grab du futur Stratégie 2030 ; - Le Grab en chair et en os ; - Expérimentation ; - Valorisation-Diffusion ; - Expertise. Il est complété par le rapport d'orientation 2022 qui indique les objectifs du Grab pour l'année 2022.

<https://www.grab.fr/rapports-annuels-2021/>
2021, 64 p., éd. GRAB (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique)

réf. 291-120



#BioRéflexe : une campagne de com collective pour soutenir la bio

BIOFIL

L'Agence BIO a initié une campagne collective pour promouvoir la bio auprès du grand public. Cette campagne était très attendue par les filières, notamment dans ce contexte de rétractation du marché bio. Elle rassemble ainsi d'autres acteurs, tels que des interprofessions (Cniel, Cnipt, Cnpo, InterApi, Interbev, Intercéréales, Interfel, Synalaf, Terres Univia) et la Maison de la Bio (Synabio, Forebio, Natexbio, Synadis Bio, Synadiet, Cosmébio). Cette campagne de communication a démarré le 30 mai 2022, notamment sur les radios, avec pour slogan « Pour nous et pour la planète, #BioRéflexe ». Les atouts de la bio y sont déclinés autour de trois axes : zéro pesticide de synthèse, l'obligation d'un contrôle par an pour tous, l'impact positif sur la biodiversité. L'Agence BIO rappelle que, si 94 % des Français connaissent le label AB, la moitié estime ne pas avoir assez d'informations sur la bio. Face à ce constat, « l'équipe de France du bio » a pu dégager un budget d'un million d'euros. La filière bio espère pouvoir pérenniser cette campagne. Pour cela, une meilleure répartition des COV (Contributions volontaires obligatoires) issues de l'agriculture biologique a de nouveau été demandée.

BIOFIL N ° 142, 01/07/2022, 1 page (p. 9)

réf. 291-061

POLITIQUE AGRICOLE

L'approvisionnement bio et local dans la restauration scolaire : déterminants, discours et mise en œuvre territorialisée : Rapport final ; Annexes ; Recommandations pour l'action publique

CAUNE Hélène / BRAND Caroline /
DANSAC Christophe / ET AL.

Le projet de recherche BILOREC vise à identifier les conditions qui facilitent ou, au contraire, ralentissent l'introduction de produits bios et/ou locaux dans les menus servis en restauration collective scolaire, ainsi que d'autres changements des aliments ou des menus utilisés dans la restauration collective. Pour cela, le projet BILOREC mobilise plusieurs méthodes – qualitatives, quantitatives, participatives – afin d'évaluer le rôle des différents acteurs dans leurs territoires dans la mise en œuvre de la loi EGALIM. Différents indicateurs ont été pris en compte : la part de l'alimentation issue de l'agriculture bio et locale, bien sûr, mais aussi des indicateurs sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'introduction de menus végétariens, la recherche de produits alimentaires de qualité et/ou labellisés. Du côté des facteurs explicatifs de ce changement, le projet s'intéresse à la nature des débats publics et des arguments mobilisés dans les discussions sur le sujet, au rôle des différents acteurs – agriculteurs, cuisiniers, responsables politiques, parents d'élèves – de ces politiques territorialisées, mais aussi, aux opinions et aux valeurs des citoyens. L'identification de l'influence de la nature des contextes économiques, politiques et sociaux des territoires concernés permet au projet BILOREC de contribuer à mieux comprendre les conditions d'introduction des produits bio et locaux, les défis et les enjeux pour les acteurs locaux, et d'identifier des situations qui peuvent faciliter ou rendre plus difficiles les changements dans la restauration collective scolaire. Deux documents complètent ce rapport : un document "Annexes" et une synthèse des principales recommandations pour l'action publique.

<https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/5546-biolorec-approvisionnement-bio-et-local-dans-la-restauration-scolaire.html>

2021, 116 p. + 80 p. + 7 p., éd. ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

réf. 291-105



16e Congrès d'Ifoam organics Europe à Bordeaux : Accélérer la transition vers la bio

RIVRY-FOURNIER Christine

Pendant deux jours, les 16 et 17 juin 2022, Bordeaux a accueilli le Congrès annuel d'Ifoam Organics Europe. Ce congrès a été co-organisé avec Interbio Nouvelle-Aquitaine. Cet événement a été l'occasion de réaffirmer l'urgence d'accélérer la transition vers l'agriculture biologique. La bio fait, en effet, partie des solutions pour s'attaquer aux crises du climat et de la biodiversité : elle préserve le sol, l'eau, l'environnement et la santé. Il est donc nécessaire de la développer, d'autant que les politiques curatives coûtent cher, notamment pour rétablir la qualité. Ainsi, malgré un contexte perturbé par une inflation galopante et un marché alimentaire au ralenti, il ne faut pas que l'Union Européenne revoit à la baisse ses objectifs en matière d'AB (objectif de 25 % de surfaces en bio, d'ici 2030, au sein de l'UE). La PAC (Politique agricole commune) reste le principal outil pour développer la bio : les aides à la conversion et au maintien (aides du 1er pilier) sont, en effet, indispensables pour stimuler l'agriculture bio et soutenir les services qu'elle rend. En 2020, les 27 pays européens comptaient, en moyenne, 9 % de leurs surfaces en bio. Pour atteindre l'objectif des 25 % d'ici 2030, il faudra convertir 25 millions d'hectares supplémentaires. Mais, cela a un coût et nécessite un budget annuel de 9 à 15 milliards d'euros pour 2023-2027. Or, c'est à chaque pays d'inscrire les moyens qu'il va fléchir sur la bio dans son PSN (Plan stratégique national). Il est donc important que l'État français ne se désengage pas de la bio dans son PSN... En complément de cet article, un encart est réservé à « l'Appel de Bordeaux » : Jacques Caplat (président d'Ifoam France) explique pourquoi Ifoam France et la Maison de la Bio ont profité de ce Congrès pour réclamer un nouveau plan ambitieux de soutien à la bio en France.

BIOFIL N ° 142, 01/07/2022, 4 pages (p. 11-14)

réf. 291-087

RÉGLEMENTATION

Le point avec Certipaq : Dernières actualités réglementaires

LEREBOURS Gwénaél

Depuis l'entrée en application de la nouvelle réglementation européenne sur la production biologique le 1er janvier 2022, plusieurs précisions ont été apportées par l'INAO dans son Guide de lecture. Certaines précisions concernent l'utilisation de semences et de plants biologiques. Les plants en arboriculture et en viticulture bio sont considérés temporairement comme indisponibles. Les producteurs peuvent utiliser des plants issus de l'agriculture conventionnelle non traités après récolte. Cependant, dès juillet 2023, il sera nécessaire d'implanter des plants bio et il est donc préférable de contractualiser ses besoins en plants bio avec un pépiniériste. Pour l'élevage, les levures non bio obtenues à partir de *Saccharomyces cerevisiae* et de *Saccharomyces carlsbergensis* sont autorisées dans l'alimentation animale, si ces levures ne sont pas disponibles en bio. Les règles d'accès aux parcours des volailles (poulettes, pondeuses) ont également été précisées. En apiculture, il faudra noter l'emplacement de ses ruches dans le temps, ainsi que les floraisons présentes et les opérations d'extraction. Les miellées doivent provenir essentiellement (au moins 50 %) de cultures conduites en bio, de flore spontanée, de cultures peu traitées, avec une faible incidence sur l'environnement (prairies, zones humides, forêts...). Par ailleurs, la cire utilisée devra également être certifiée biologique.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 1 page (p. 25)

réf. 291-003



En direct de l'Inao : Garantir la conformité des produits importés aux règles européennes

CATROU Olivier

La réglementation bio européenne traite des règles de production et de contrôle dans l'Union Européenne, mais également des règles d'importation de produits biologiques issus de pays tiers. Ces importations représentent le tiers du marché biologique français. Les consommateurs expriment leurs craintes et se posent des questions sur les garanties des produits biologiques importés. Les producteurs bio ont également peur d'une concurrence déloyale. Dans ce contexte, qu'apporte la nouvelle réglementation, entrée en vigueur au 1er janvier 2022, en matière d'importations de produits bio ? Les échanges avec les pays tiers reposent sur le principe d'équivalence au cahier des charges européen. Cette équivalence peut être appréciée au niveau de l'organisme certificateur établi dans le pays tiers, ou faire l'objet d'un accord de réciprocité des échanges entre l'Union Européenne et un pays tiers. Ce second mécanisme contribue à une convergence des cahiers des charges à l'échelle mondiale. Il est mis en place avec treize pays, dont l'Argentine, le Canada, les Etats-Unis... En plus du principe d'équivalence, la nouvelle réglementation prévoit un passage à la conformité des produits importés : ce passage est prévu au 1er janvier 2025 pour les organismes certificateurs des pays tiers, et au 1er janvier 2027 pour les pays dits « équivalents ». La conformité est différente de l'équivalence : pour être conforme, il faut respecter la réglementation biologique européenne, il ne suffit pas d'être équivalent.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 2 pages (p. 26-27)

réf. 291-004



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

Mon jardin est un organisme - 1 : La haie

BABOUT Jean-Marc

Jean-Marc Babout, installé en biodynamie dans les Deux-Sèvres (79), revient sur la notion fondamentale, en biodynamie, qu'un domaine agricole est un organisme individualisé. Il est à la fois fermé sur lui-même et, en même temps, ouvert et en relation avec le monde environnant. Dans son analogie avec l'être humain, Jean-Marc partage son approche de la haie comme « peau » de son domaine-organisme : c'est elle qui protège le domaine des agressions extérieures, des écarts de température, et qui rafraîchit le jardin. Pour terminer, il présente des modèles de haies diversifiées, comment les mettre en place et les entretenir.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/44969>
BIODYNAMIS N ° 117, 01/04/2022, 4 pages (p. 6-9)

réf. 291-082

Gourmandes framboises

HAAS Marion / COZON Stéphane

Petit fruit s'épanouissant surtout sur les terres riches et légèrement acides des lisières de forêts, la framboise s'adapte aussi aux terrains calcaires. Pour la cultiver, il faudra, si possible, planter le framboisier en bordure d'un bois, d'une haie, ou encore d'un mur. Il existe de nombreuses variétés de framboises - hybrides ou rustiques, à fruits rouges ou à fruits dorés - avec des périodes de fructification différentes, selon qu'elles soient remontantes ou non-remontantes. Les auteurs partagent leurs conseils de biodynamistes en indiquant, notamment, les périodes les plus favorables pour la plantation des framboisiers, ainsi que les préparations biodynamiques à pulvériser pour éviter les problèmes classiques en culture de framboises.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/44971>
BIODYNAMIS N ° 117, 01/04/2022, 3 pages (p. 10-12)

réf. 291-081

Parfumées à souhait, les fraises

LACAZE Jean-Marie

Cultivée sur butte, la fraise est une culture qui aime les sols légers, plus spécifiquement les sols argilo-sablo-limoneux. Une attention particulière doit être portée au travail du sol pour limiter la présence des ravageurs (vers, mulots) et lors de l'installation des plants, pour s'assurer de la bonne position des racines. De petits tunnels peuvent être installés, afin de protéger les fraises des intempéries, mais il faudra bien aérer pour éviter toute surchauffe. Face au risque de gel, un voile d'hivernage ou encore un couvert végétal à base de paille ou de fougère peut aussi être mis en place. Jean-Marie Lacaze, polyculteur-éleveur en biodynamie dans le Ségala (Lot, 46), partage ses techniques pour la culture de fraises.

BIODYNAMIS N ° 118, 01/06/2022, 2 pages (p. 10-11)

réf. 291-042



Alain Ferran, le vivant sous toutes ses formes

CORNU Soazig

Alain Ferran, vigneron et éleveur de brebis en biodynamie en Gironde (33), est installé au domaine du Tucaou depuis 1976. Le domaine est constitué de 28 ha de vignes, 8 ha de bois et 8 ha de prés et de jachères. C'est la découverte de vins alsaciens produits en biodynamie qui a poussé Alain à essayer ce mode de production. D'abord peu convaincu, Alain a cependant observé, au fil de sa pratique, les bienfaits de la biodynamie sur le sol et la vigne et sur la qualité des raisins et du vin qu'il produit. Depuis trois ans, il élève un troupeau de 60 brebis, qu'il fait pâturer dans les vignes. Il commercialise les agneaux en caissettes. La production viticole, aujourd'hui reprise par son fils Julien, est commercialisée en bouteilles, à l'export et à des grossistes comme Biocoop et Naturalia. Aujourd'hui jeune retraité, Alain Ferran se consacre à ses brebis et à l'accompagnement de porteurs de projets en biodynamie. À la fin de cet article, Jacques Fourès explique le processus et les vertus de la dynamisation de l'eau.

BIODYNAMIS N ° 118, 01/06/2022, 3 pages (p. 14-16)

réf. 291-043

Au Chant du blé, du pain pour tous les jours

HAAS Marion / COZON Stéphane

Olivier Clisson est paysan-boulangier biodynamique en Ille-et-Vilaine (35), depuis 2007. Il propose un pain de campagne, qu'il fabrique à partir de sa production de blé et de seigle. Il élève également des animaux de races locales (des vaches Nantaises, des porcs Blancs de l'Ouest et des brebis Landes de Bretagne) qui contribuent à la fertilisation des sols. Il produit, par ailleurs, un compost à base de fumier de vaches bio pour fertiliser le jardin et les arbres fruitiers du domaine. Cet article aborde les expériences d'Olivier avec les préparations biodynamiques et fournit des informations sur son travail en boulangerie. Le pain fabriqué est commercialisé au travers de deux AMAP rennaises, un drive fermier et un marché hebdomadaire local.

BIODYNAMIS N ° 118, 01/06/2022, 3 pages (p. 17-19)

réf. 291-044

AGROFORESTERIE

Agroforesterie : atouts et mise en œuvre

CATHALA Agnès

Le 24 juin 2021, dans le cadre de son projet Osaé (Osez l'agroécologie), l'association Solagro a organisé un webinaire sur l'agroforesterie qui s'intitulait : « Comment intégrer l'arbre au sein de son système ? ». Ce webinaire avait pour objectif de mettre en évidence les avantages de l'agroforesterie et les points de vigilance à prendre en compte pour bien penser son projet d'implantation. Deux intervenants ont été invités à débattre sur ce sujet : Jack De Lozzo, un agriculteur bio gersoises qui pratique l'agroforesterie, depuis 2007 sur son exploitation en polyculture-élevage ; et Frédéric Coulon, chargé de projets Agroforesteries – Paysage – Agriculture à Solagro. Cet article reprend les différents points évoqués lors de ce webinaire : les multiples services agroécologiques de l'agroforesterie (augmentation de la fertilité des sols, protection de la qualité de l'eau, amélioration de la biodiversité, protection des cultures et des animaux, atténuation et adaptation au changement climatique) ; les conditions à respecter pour produire correctement ; les différentes étapes pour mettre en place un projet d'agroforesterie.

TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 282, 01/11/2021, 4 pages (p. 20-23)

réf. 291-018



Implanter, gérer et valoriser ses haies

LEQUEST Maxime

Dans le Finistère, Michel et Loïc Gourvil, les deux associés du GAEC des Chênes, valorisent leurs haies sous forme de litière pour leurs génisses et sous forme de bois énergie (vente de bois de chauffage). Les haies font partie intégrante de leur système : elles offrent des abris pour les vaches et améliorent leur bien-être, maintiennent la biodiversité sur l'exploitation, contribuent à améliorer la qualité de l'eau et de l'air, stockent du carbone, et apportent une plus-value économique avec leur valorisation. La ferme comptait déjà plus de 20 km de haies, et les deux associés viennent d'en implanter 1,2 km de plus. Ces haies sont constituées d'une succession d'essences d'arbres et d'arbustes que l'on appelle des séquences. Ces séquences sont choisies en fonction des objectifs des agriculteurs (ici valorisation en litière et en bois énergie) et des contraintes pédoclimatiques de la ferme. Une fois implantées, Michel et Loïc Gourvil exploitent les haies tous les huit à dix ans.

ECHO DU CEDAPA (L) N ° 157, 01/11/2021, 2 pages (p. 6-7)
réf. 291-038

RECHERCHE

Les dossiers d'Agropolis International n ° 26 : Transformations agroécologiques pour des systèmes alimentaires durables

ATTA-KRAH K. / CHOTTE J.-L. / GASCUEL C. /
ET AL.

Les questions urgentes de la transformation agroécologique allant vers des systèmes agroalimentaires durables ont conduit plus de 500 scientifiques (Cirad, CGIAR, INRAE et IRD), français et étrangers, à collaborer pour réaliser cette publication. Les auteurs mettent ainsi leur expertise au service des décideurs politiques, des services de vulgarisation, des ONG et des associations agricoles engagés dans la promotion de la transition agroécologique. Ce document présente des approches systémiques et transdisciplinaires de la recherche agricole, tenant compte de la multitude de liens qui existent entre l'agriculture, les systèmes alimentaires, les systèmes terrestres et aquatiques. Les actions publiques nécessaires sont aussi variées que la diversité des contextes et des besoins des systèmes alimentaires. La transition devra donc être coordonnée pour améliorer l'environnement, construire un système alimentaire équitable, participatif et juste. Ce document se décline en trois parties : 1 - Agroécosystèmes ; 2 - Systèmes alimentaires ; - Processus-clés, méthodes et outils pour l'agroécologie.

<https://www.agropolis.fr/IMG/pdf/dossier-thematique-agropolis-agroecologie-2.pdf>

2022, 148 p., éd. AGROPOLIS INTERNATIONAL

réf. 291-114



Inrae au Salon de l'agriculture : Métabio explore le changement d'échelle

RIVRY-FOURNIER Christine

En 2019, Inrae lançait Métabio, un métaprogramme de recherche, transversal et interdisciplinaire, dédié au changement d'échelle de la bio, cette agriculture étant portée par la demande sociétale et par les politiques publiques. Dans le cadre du dernier Salon de l'agriculture, Inrae présentait ce programme et, à cette même occasion, le chercheur Marc Benoit revenait sur la nécessité de reconsidérer la place de l'élevage. En effet, la bio présente de nombreux avantages et services mais sous-entend une productivité un peu réduite, liée à une moindre intensification et notamment à l'interdiction des intrants chimiques. Face à cela, divers leviers sont possibles à l'échelle de la planète : maîtriser la démographie, limiter les pertes et les gaspillages, réduire les autres utilisations de terres – infrastructures, énergie...-, augmenter les surfaces cultivées, adapter les régimes alimentaires et assurer une productivité suffisante des surfaces agricoles. Sur ce dernier point, la diversification des productions, en associant plus l'élevage et les cultures, est un point-clé. Cela sous-entend de revoir la carte de la production agricole en France. Par ailleurs, réduire la part de protéines animales dans le régime alimentaire des humains est aussi un levier très important, tout en maintenant un élevage à une part optimale et en produisant sans compétition entre alimentation humaine et alimentation animale. Ceci donne alors une place particulière aux ruminants, capables de valoriser l'herbe. Or, ces éléments sous-entendent d'importants changements, aussi bien au niveau de la production que des systèmes de transformation et de distribution des aliments. Réfléchir et travailler alors à l'échelle des territoires est crucial pour appréhender les grands enjeux (souveraineté alimentaire, valeur ajoutée, environnement, aspects sociaux...) et mettre en œuvre la transition.

BIOFIL N ° 141, 01/05/2022, 3 pages (p. 11-13)

réf. 291-096

Alternatives aux intrants controversés en productions végétales et en élevage biologique - Résultats des projets européens Organic-PLUS et RELACS : Alternatives à l'utilisation de tourbe, de paillages plastiques, de fertilisants issus de matière organique non bio, d'antibiotiques...

VALLEIX Sophie / BUGAUT Héroïse / ROUGER Soizick

Ce diaporama présente une partie des résultats obtenus dans le cadre des projets européens Organic-PLUS et RELACS. Ces deux projets (2018-2022) visaient à réduire l'utilisation d'intrants controversés en agriculture biologique (ex : antibiotiques, tourbe...), afin de tendre vers des systèmes de production plus fidèles aux principes de la bio. Cette présentation se concentre sur les résultats obtenus dans Organic-PLUS sur le volet « sol » (alternatives aux effluents d'élevage non bio comme fertilisants, à la tourbe comme support de culture, au paillage plastique pour contrôler les adventices) et sur le volet « élevage » (alternatives aux antibiotiques et antiparasitaires chimiques, à la paille conventionnelle comme litière et aux vitamines de synthèse dans les rations). Les résultats obtenus par le projet RELACS viennent compléter cette partie sur l'élevage. Ainsi, ce diaporama détaille, dans une première partie, les essais réalisés avec : 1 - un extrudeur de bois (visant à créer des fibres végétales utilisables comme supports de culture alternatifs à la tourbe, mulch végétal alternatif au paillage plastique et litière alternative à la paille conventionnelle) ; 2 - différents composts (comme alternatives à la tourbe) ; 3 - différentes matières fertilisantes issues de sources non controversées (origine urbaine, végan ou issues de l'agro-alimentaire) ; 4 - un nouveau type de plastique biodégradable et différents mulchs (comme alternatives aux paillages plastiques). Dans une seconde partie, il présente : 1 - un état des lieux de l'utilisation des intrants controversés par les éleveurs bio français ; 2 - les différents essais mis en place par Organic-PLUS pour trouver des alternatives (avec un focus sur deux essais : l'effet antibactérien d'huiles essentielles et une alimentation riche en tanins pour limiter la coccidiose chez les agneaux) ; 3 – les résultats obtenus par RELACS pour trouver des alternatives aux antibiotiques pour gérer les mammites chez les vaches laitières.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=6031

2022, 121 p., éd. ABIODOC (Service de VetAgro-Sup) / ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 291-108



BRÈVES

Lancement du projet européen OrganicTargets4EU

Le projet Horizon Europe OrganicTargets4EU a officiellement débuté le 1er septembre 2022. Coordonné par IFOAM Organics Europe, le projet vise à soutenir la réalisation des objectifs, en matière d'agriculture biologique, de la stratégie de la ferme à la fourchette, à savoir 25 % de terres agricoles biologiques dans l'UE d'ici 2030 et une augmentation significative de l'aquaculture biologique. Pour ce faire, OrganicTargets4EU analysera les principaux facteurs et blocages affectant le développement du secteur biologique et créera une série de scénarios possibles pour atteindre les objectifs. OrganicTargets4EU soutiendra les services de conseil, identifiera les lacunes en matière de connaissances et stimulera l'échange de connaissances, scientifiques et pratiques (notamment au travers de la plateforme Organic Farm Knowledge).

Lien : <https://www.organicseurope.bio/news/transformation-scenarios-for-boosting-organic-farming-organic-organictargets4eu-project-starts/>

**Source(s) : <https://www.organicseurope.bio>,
5 septembre 2022**

Appel à candidatures pour le Prix national de l'agrobiodiversité animale 2023

Créé en 2012 par la Fondation du Patrimoine et Ceva Santé Animale avec le parrainage du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le Prix national pour l'agrobiodiversité animale récompense les éleveurs engagés dans la préservation de races domestiques animales françaises à faibles effectifs. Pour candidater à la 11ème édition de ce Prix, ils ont jusqu'au 5 décembre 2022 pour déposer leur dossier sur le site internet de la Fondation du Patrimoine.

Lien : <https://tinyurl.com/29xx66kn>

Source(s) : Communiqué de presse Fondation du Patrimoine et Ceva Santé Animale, septembre 2022

Appel à manifestation d'intérêt « Alimentarité des emballages »

Ce programme de soutien à la recherche est doté de 28 millions d'euros de France 2030. Préalable au lancement ultérieur d'appels à projets, cet appel à manifestation d'intérêt a pour objectif d'identifier le potentiel de projets de recherche éligibles à un soutien public portés par des organismes de recherche publics et/ou privés ou par des laboratoires. Ces moyens permettront d'ouvrir des pistes pour de nouveaux emballages de substitution, aux fonctions de conservation, de protection et de maturation des aliments, mais aussi de réemploi, de décontamination et de traitement de nouveaux matériaux (biosourcés, recyclés...).

Date limite : 15 décembre 2022.

Lien : <https://anr.fr/ami-alimentarite-2022>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr/>,
30 septembre 2022**

Emballages : Les conseils du Synabio

Depuis 2020, dans le cadre d'un groupe de travail sur les emballages, les adhérents du Synabio ont créé plusieurs outils spécifiques pour guider les entreprises bio dans leur choix d'un emballage plus responsable : Un outil d'aide à la décision sous la forme de matrices SWOT sur les matériaux et les couples emballages/produits ; Une définition concertée d'un emballage responsable et la charte du Synabio sur cette question ; Une fiche pratique avec dix questions à se poser pour aller vers un emballage plus responsable.

Lien : <https://www.biolineaires.com/emballages-les-entreprises-bio-doivent-aller-plus-loin/>

**Source(s) : <https://www.biolineaires.com>,
10 octobre 2022**



ICE contre les pesticides

L'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) Save Bees and Farmers a franchi le cap du million de signatures valides. Dans la prochaine étape, les organisateurs seront invités par la Commission et, dans les 3 mois, une audition au Parlement européen aura lieu. Pour rappel, l'ICE Save Bees and Farmers demande :

1. Une élimination de 80 % des pesticides de synthèse d'ici 2030 et de 100 % d'ici 2035 ;
2. Une restauration de la biodiversité sur les terres agricoles ;
3. Un accompagnement financier des agriculteurs dans la nécessaire transition vers l'agroécologie.

L'Initiative Citoyenne Européenne, organisée en France par Générations Futures, a été soutenue par plus de 200 organisations de tous les pays de l'UE.

Lien vers l'ICE : www.savebeesandfarmers.eu

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>,
10 octobre 2022**

Label « Territoire bio engagé » pour la Loire-Atlantique

Avec plus de 21 % de sa surface agricole certifiée bio, le département de Loire-Atlantique voit son engagement pour une alimentation saine et la préservation de l'environnement récompensé par l'obtention du label « Territoire bio engagé », qui distingue les collectivités ayant dépassé les 15 % de leur surface agricole cultivée en bio.

**Source(s) : <https://www.ouest-france.fr/>,
27 septembre 2022**

Appel de la FNAB aux Régions concernant l'installation agricole

En France, 100 000 fermes ont disparu entre 2010 et 2020. D'ici 5 ans, ce sont 200 000 fermes qui vont changer de main. Face à l'urgence du renouvellement des générations agricoles, la FNAB demande, à l'ensemble des Régions, de communiquer, dès que possible, sur leurs intentions en termes d'aides à l'installation agricole, notamment en ce qui concerne l'agriculture biologique, et de finaliser leur futur dispositif d'accompagnement à l'installation avant le 1er janvier 2023.

La FNAB demande également de mieux soutenir l'agriculture biologique, au regard des bénéfices environnementaux qu'elle apporte.

Source(s) : <https://www.fnab.org/>, 4 octobre 2022

Des projets en bio soutenus par l'agence de l'eau Seine-Normandie

La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie a examiné et délibéré favorablement en faveur de 638 projets, pour un montant total de près de 288 M€ d'aides. Portés par des collectivités, entreprises, agriculteurs et associations, ces projets contribuent à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. L'agence de l'eau Seine-Normandie consacre, en outre, 18 M€ supplémentaires à des projets accélérant la résilience des territoires face au changement climatique.

Exemples de projets soutenus à cette commission dans le cadre du plan de résilience :

- Un projet porté par Bio en Grand Est, qui ambitionne de développer la résilience des filières grandes cultures biologiques dans un contexte d'évolutions réglementaires liées à la fertilisation et à la protection de la ressource en eau. L'organisation professionnelle étudiera la possibilité de réintroduire des élevages et de développer des systèmes de grandes cultures plus autonomes pour la fertilisation.

- Eau de Paris a acquis 22 ha de parcelles situées dans l'aire d'alimentation de captage de la Vallée de la Vanne, localisées en zone de forte vulnérabilité pour la ressource en eau. Les parcelles acquises seront réparties entre deux agriculteurs dont les pratiques sont favorables à la qualité de l'eau, dans le cadre de baux environnementaux de maintien en herbe et d'agriculture biologique.

Lien : https://www.eau-seine-normandie.fr/sites/public_file/inline-files/CPcdz131022_vfinale_diffusion.pdf

Source(s) : Communiqué de presse de l'agence de l'eau Seine-Normandie, 24 octobre 2022



Changement climatique : Mécanisme de financement des pertes et dommages pour les pays en développement

Malgré les 189 millions de victimes annuelles des catastrophes climatiques dans les pays du Sud, les pays riches bloquent l'adoption d'un mécanisme international de solidarité financière pour les pertes et dommages liés au changement climatique, particulièrement dans les pays en développement qui paient le prix fort d'une crise climatique qu'ils n'ont guère contribué à provoquer.

Un rapport, intitulé "Le coût du retard", a été récemment publié par la Loss and Damage Collaboration, soutenue par une dizaine d'organisations (Oxfam International, Care International, ActionAid, ICCCAD...).

Le rapport estime que, depuis 1991, 79 % des décès enregistrés et 97 % du nombre total de personnes touchées par les conséquences des événements climatiques extrêmes l'ont été dans les pays en développement. Il révèle également que 55 des pays les plus vulnérables au changement climatique ont subi des pertes économiques liées au climat d'environ 500 milliards de dollars entre 2000 et 2019. Sur la même période, l'industrie des énergies fossiles a réalisé suffisamment de profits pour couvrir près de soixante fois ce coût.

Les auteurs du rapport demandent que les pays riches acceptent, à la COP27, la création d'un mécanisme de financement des pertes et dommages (terme utilisé pour désigner les effets destructeurs du changement climatique non évités par des mesures d'atténuation ou d'adaptation).

Lien vers le rapport "The Cost of Delay : Why Finance to Address Loss and Damage Must Be Agreed at COP27" : <https://www.lossanddamagecollaboration.org/publication/cost-of-delay-why-finance-to-address-loss-and-damage-must-be-agreed-at-cop27>

Source(s) : Communication de la Loss and Damage Collaboration, 24 octobre 2022

Report de la révision de la réglementation européenne sur les produits chimiques

La révision de la réglementation européenne sur les produits chimiques va être repoussée, et probablement après 2024. Cela signifie que les décisions visant à exclure du marché européen des familles de produits chimiques dangereuses seront décalées d'autant. Pour Générations Futures, notamment, ce report est du fait de la pression de l'industrie chimique.

Pour rappel, le 25 avril 2022, la Commission européenne présentait sa « feuille de route » pour éliminer les substances chimiques les plus dangereuses pour la santé et l'environnement des produits de grande consommation, à l'horizon 2030. La mise en œuvre de cette feuille de route nécessitait la révision de deux réglementations clés : Reach pour Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques, et CLP pour Classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges.

Cette révision devait permettre notamment :

- l'évaluation des produits chimiques, non plus substance par substance, mais par famille de produit, ce qui aurait facilité le travail des associations qui souhaitent voir disparaître du marché certaines substances dangereuses ;
- l'identification des perturbateurs endocriniens ;
- la possibilité de prendre en compte l'exposition à des mélanges de substances en vue de limiter le risque d'effets cocktail ;
- la possibilité d'interdire certains usages grand public et professionnels de substances les plus dangereuses.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/scandale-revision-chimiques/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 19 octobre 2022



La méthode du Gouvernement sur la planification écologique

Le 21 octobre, la Première ministre a présenté la méthode du Gouvernement sur la planification écologique, en amont du Conseil national de la refondation (CNR) « Climat et biodiversité ».

Pour réussir cette indispensable transition écologique, la Première ministre a identifié 22 chantiers, allant de la rénovation des logements jusqu'à la décarbonation des industries. Ces chantiers s'articulent autour de six thématiques de la vie quotidienne (se déplacer, se loger, se nourrir, produire, consommer, préserver nos écosystèmes) et seront déployés sous la bannière « France nation verte ».

Lien : <https://www.gouvernement.fr/actualite/la-methode-du-gouvernement-sur-la-planification-ecologique>

Source(s) : <https://www.gouvernement.fr>, 21 octobre 2022

Appel à candidatures « Dialogue territorial & protection des captages d'eau potable » pour les collectivités

Le projet « Dialogue territorial et protection des captages d'eau potable » vise à mettre en œuvre un dispositif qui favorise la montée en compétences des animateurs de captages dans la conduite du dialogue territorial. Ce dispositif, porté par la FNAB et ses partenaires de l'association Geysier et de l'Ecole du Dialogue Territorial, repose sur trois piliers : formation, accompagnement et capitalisation. Ce projet se déroule sur trois ans (de 2020 à 2023).

Le présent appel à candidatures vise à mobiliser une douzaine de collectivités locales désireuses de monter en compétences dans la conduite du dialogue territorial.

Date limite de candidature : 9 novembre 2022.

Lien : <https://territoiresbio.fr/wp-content/uploads/2022/10/Appel-a-candidature-Dialogue-Territorial-FNAB-Geysier-2022.pdf>

Source(s) : <https://territoiresbio.fr>, octobre 2022

Subvention de l'ADEME aux études d'alimentation durable

Pour faciliter la transition alimentaire sur un territoire ou dans une structure, l'ADEME soutient le financement d'études pour réduire les impacts environnementaux des produits/régimes alimentaires et mettre en œuvre des projets concordants : étude de diagnostic ou d'accompagnement pour effectuer un état des lieux du système en place et déterminer la faisabilité d'une solution alternative ; étude pour répondre aux besoins d'acquisition ou d'approfondissement de connaissances des systèmes alimentaires.

Sont éligibles les acteurs de la chaîne agro-alimentaire concernés par l'alimentation durable : agriculteurs, entreprises, associations, collectivités, artisanat...

Date limite de candidature : 31 décembre 2022.

Lien : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/subvention-etudes-d'alimentation-durable>

Source(s) : <https://agirpourlatransition.ademe.fr>, janvier 2022

Appel de la Confédération paysanne à soutenir la bio

Depuis 2021, la situation des producteurs et productrices en agriculture biologique est compliquée. Pour la Confédération paysanne, plusieurs facteurs expliquent cette crise (suppression de l'aide au maintien dans la PAC et mise en concurrence de la bio avec des labels moins disants d'un point de vue environnemental). À ces deux éléments s'ajoute une baisse de la consommation de produits bio, aggravée par un contexte économique qui contraint déjà les Français-es à revoir leurs dépenses alimentaires à la baisse. Sur le long terme, une déstabilisation de la filière et une baisse conséquente des emplois agricoles et agro-alimentaires du secteur sont à craindre.

C'est pourquoi la Confédération paysanne a formulé, auprès du Ministère de l'agriculture, des propositions pour maintenir la filière bio :

- une aide conjoncturelle forfaitaire à destination des producteurs et des productrices bio ;
- l'application de la loi EGalim et le respect des 20 % de produits bio en restauration collective ;
- des outils d'anticipation et de gestion de crise à l'image de ce qui se pratique dans les filières agricoles conventionnelles.

Lien : <https://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=12889>

Source(s) : <https://www.confederationpaysanne.fr/>, 12 octobre 2022



Projet PRAIDIV

Le projet Casdar PRAIDIV (Qualification de la contribution de la DIVERSITÉ des PRAIRIES au service d'un pilotage des systèmes fourragers intégrant alimentation à base d'herbe et santé des ruminants) a pour objectif de contribuer, grâce aux prairies, à la transition agroécologique des élevages en limitant les intrants médicamenteux tout en améliorant leurs performances. Avec ses douze partenaires et 3 collectifs d'éleveurs engagés, ce projet, qui se terminera en février 2025, répondra à des questions autour de la valeur santé des prairies : variation de la composition biochimique selon la prairie, et modes de pilotage du système fourrager pour des prairies au service de la santé animale et des élevages.

Lien : <https://idele.fr/detail-article/praidiv-la-sante-dans-le-pre>

Source(s) : <https://idele.fr/>, 18 juillet 2022

La Grange, une plateforme pour aider les agriculteurs à s'installer

Afin de faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs, Fermes En ViE (FEVE) lance La Grange, une plateforme digitale gratuite pour accompagner les porteurs de projet agricole à chaque étape de leur parcours d'installation.

À la clé : un dispositif personnalisé pour suivre son projet au quotidien, des contenus pour se former et progresser, des cartes, simulateurs et autres outils pour dimensionner son projet, et surtout, une communauté de membres pour s'entraider.

FEVE a lancé, dès sa création en 2021, une foncière solidaire. Celle-ci finance l'achat de fermes grâce à l'épargne citoyenne et les loue (avec option d'achat) à des agriculteurs s'engageant à respecter une charte agroécologique ambitieuse. Un dispositif qui, en moins d'un an, a permis à 5 exploitations agricoles de se créer sous un modèle d'agroécologie, grâce à l'épargne de plus de 300 particuliers.

Lien : <https://lagrange.feve.co/>

Source(s) : Communiqué de presse FEVE, 11 octobre 2022

Appel du Comité des Ministres à reconnaître le droit à un environnement propre, sain et durable comme un droit de l'homme

Dans une recommandation sur les droits de l'homme et la protection de l'environnement, adoptée le 27 septembre, le Comité des Ministres, instance statutaire de décision du Conseil de l'Europe, appelle ses 46 États membres à envisager activement de reconnaître, au niveau national, le droit à un environnement propre, sain et durable comme un droit de l'homme.

Le Comité des Ministres se déclare notamment préoccupé par l'effet disproportionné que peut avoir la dégradation de l'environnement et appelle les États membres à prendre des mesures adéquates pour protéger les droits des personnes qui sont les plus vulnérables face aux dommages environnementaux ou qui sont particulièrement menacées par ceux-ci.

Source(s) : Communiqué de presse du Conseil de l'Europe, 27 septembre 2022

La Région des Pays de la Loire soutient la bio

La Région des Pays de la Loire a choisi d'augmenter le plafond du maintien à l'agriculture biologique (MAB) de 7 500 € à 10 000€ pour l'année 2022. Cette décision, financée sur fonds régionaux et européens, fournira une aide à plus de 1700 agriculteurs bio. Depuis 2015, aux côtés de l'Etat, la Région a mobilisé plus de 120 millions d'euros pour accompagner la conversion de 1900 exploitations à travers 5 départements. 12,3% des terres agricoles de la région sont aujourd'hui exploitées en agriculture bio.

Source(s) : <https://www.lejournaldesentreprises.com/>, 13 octobre 2022

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Organisme

Adresse d'expédition

.....

Adresse de facturation

.....

Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

- Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €
- Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) pour 1 an,
soit 11 numéros : gratuit

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)

BON DE COMMANDE

Identification du demandeur

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Téléphone Fax

Abonné

Non abonné

Agriculteur/Étudiant

Commande de photocopies

N° Biopresse	N° Notice	Nombre de pages
Total des pages Montant		

Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

ABIODOC (Service de VetAgro-Sup)

VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont,
89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES -
FRANCE

Tél. : 04 73 98 13 99

abiodoc.contact@vetagro-sup.fr

<http://www.abiodoc.com>

■ Alternatives aux intrants controversés en productions végétales et en élevage biologique - Résultats des projets européens Organic-PLUS et RELACS : Alternatives à l'utilisation de tourbe, de paillages plastiques, de fertilisants issus de matière organique non bio, d'antibiotiques...

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=6031

VALLEIX Sophie / BUGAUT Héloïse / ROUGER Soizick - 121 p.

ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

20 Avenue du Grésillé, BP 90406, 49 004 ANGERS
CEDEX 01 - FRANCE

<http://www.ademe.fr>

■ L'approvisionnement bio et local dans la restauration scolaire : déterminants, discours et mise en œuvre territorialisée : Rapport final ; Annexes ; Recommandations pour l'action publique

<https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/5546-biolorec-approvisionnement-bio-et-local-dans-la-restauration-scolaire.html>

CAUNE Hélène / BRAND Caroline / DANSAC Christophe / ET AL. - 116 p. + 80 p. + 7 p.

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Boulevard des Arcades, 87 060 LIMOGES
Cedex 2 - FRANCE

Tél. : 05 55 10 37 90

accueil@na.chambagri.fr

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr>

■ Portrait d'éleveur : « L'herbe, une culture » au GAEC de Villechaise, à Saint-Maurice-des-Lions (Charente)

[https://charente-maritime.chambre-agriculture.fr/](https://charente-maritime.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL)

[fileadmin/user_upload/National/FAL](https://charente-maritime.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL)

[commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/ELEVAGE](https://charente-maritime.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL)

[HERBI_AB_PORTRAIT_GAEC_VILLECHAISE](https://charente-maritime.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL)

[MARS_2022.pdf](https://charente-maritime.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL)

VEYSSET Anne-Laure - 8 p.

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE

Chambre Régionale d'Agriculture Normandie, 6 Rue des Roquemonts - CS 45346, 14 053 CAEN Cedex 4 -
FRANCE

Tél. : 02 31 47 22 47

accueil@normandie.chambagri.fr

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/>

■ Guide Conversion à l'agriculture biologique : Edition Normandie

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/>

[user_upload/National/FAL](https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/)

[commun/publications/Normandie/AB-guide-](https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/)

[conversion.pdf](https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/)

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES

D'AGRICULTURE NORMANDIE / AGRICULTURES

& TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE

BRETAGNE / AGRICULTURES & TERRITOIRES -

CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE -

44 p.

AGROBIO 35

17 Rue du Bas Village, CS 37725, 35 577 CESSON-
SÉVIGNÉ CEDEX - FRANCE

Tél. : 02 99 77 09 46 - Fax : 02 23 30 15 75

agrobio35@agrobio-bretagne.org

<http://www.bio35.agrobio-bretagne.org>

■ AGROBIO 35 : 30 ans, 31 portraits

<https://partage.agrobio-bretagne.org/index.php/s/>

[BJYwsQz6NrHwcGz/download/AGROBIO%20Livret](https://partage.agrobio-bretagne.org/index.php/s/)

[%20Portraits%20OK%20Pages%20BD.pdf](https://partage.agrobio-bretagne.org/index.php/s/)

AGROBIO 35 - 36 p.



AGROBIO GIRONDE

347 Avenue Thiers, 33 100 BORDEAUX - FRANCE

Tél. : 05 56 40 92 02

info@agrobio-gironde.fr

<https://www.bio-aquitaine.com/>

■ Guide : Plantes bio-indicatrices

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2022/02/Plante-bio-indicatrice.pdf>

AGROBIO GIRONDE / BIO NOUVELLE-AQUITAINE / FNAB - 28 p.

■ Des brebis dans les vignes ?

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2022/01/T-14-Paturage-dans-les-vignes-FIN.pdf>

AGROBIO GIRONDE / BIO NOUVELLE-AQUITAINE / FNAB - 4 p.

AGROPOLIS INTERNATIONAL

Avenue Agropolis, 34 394 MONTPELLIER - FRANCE

Tél. : 04 67 04 75 75

agropolis@agropolis.fr

<http://www.agropolis.fr/>

■ Les dossiers d'Agropolis International n° 26 : Transformations agroécologiques pour des systèmes alimentaires durables

<https://www.agropolis.fr/IMG/pdf/dossier-thematique-agropolis-agroecologie-2.pdf>

ATTA-KRAH K. / CHOTTE J.-L. / GASCUEL C. / ET AL. - 148 p.

BIO 63

11 Allée Pierre de Fermat, BP 70007, 63 171 AUBIÈRE Cedex - FRANCE

Tél. : 04 73 44 45 55

<http://www.chambre-agri63.com/bio63.html>

■ Gestion des emplacements de ruchers : Utiliser BeeGIS et le RPG bio

<https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2022/05/Tuto-BEEGIS>

[Emplacements-des-ruchers-bio_Bio-63_Mai2022.pdf](#)

REDON Marie - 5 p.

CONFÉDÉRATION PAYSANNE

104 Rue Robespierre, 93 170 BAGNOLET - FRANCE

Tél. : 01 43 62 04 04

contact@confederationpaysanne.fr

<http://www.confederationpaysanne.fr/>

■ La relocalisation de l'engraissement : Synthèse de l'étude menée de juin à décembre 2021

CONFÉDÉRATION PAYSANNE - 4 p.

ÉDITIONS EYROLLES

61 Boulevard Saint-Germain, 75 240 PARIS Cedex 05 - FRANCE

Tél. : 01 44 41 11 11 - Fax : 01 44 41 41 98

<http://www.editions-eyrolles.com>

■ Petite encyclopédie de l'autosuffisance : potager, verger, basse-cour, ruche, conserves, énergie

CANDLIN Alison - 256 p. - 20,90 €

Biopresse 291 - Octobre 2022

ÉDITIONS TERRE VIVANTE

Domaine de Raud, 38 710 MENS - FRANCE

Tél. : 04 76 34 80 80 - Fax : 04 76 34 84 02

info@terrevivante.org

<http://www.terrevivante.org>

■ Un jardin fruitier pour demain : Adapter son verger au changement climatique

KRAN Robert / DUPONT Perrine - 192 p. - 26 €

FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

40 Rue de Malte, 75 011 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70

<http://www.fnab.org>

■ Fiche technique : La menthe poivrée en grande culture

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/subpage/ppam-bio/>

BIO DE PACA / FRAB BRETAGNE / GAB 29 / ET AL. - 8 p.

FRAB BRETAGNE (Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne)

12 Avenue des Peupliers, 35 510 CESSON-SÉVIGNÉ - FRANCE

Tél. : 02 99 77 32 34 - Fax : 02 23 30 15 75

frab@agrobio-bretagne.org

<http://www.agrobio-bretagne.org/>

■ Produire de l'herbe biologique en Bretagne

PINOT François / BOUDEELE Elodie / TREMBLAY Olivia / ET AL. - 112 p. - 25 €

FRANCEAGRIMER

12 Rue Henri Rol-Tanguy, TSA 20002, 93 555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE

Tél. : 01 73 30 30 00

<http://www.franceagrimer.fr/>

■ Marché de l'huile d'olive : Monde, Europe, France : Campagne 2020-2021

https://www.franceagrimer.fr/content/download/69135/document/20020630_MARCHE_HUILE_OLIVE_2020_2021.pdf

FRANCEAGRIMER - 80 p.

GABB 32

93 Route de Pessan, 32 000 AUCH - FRANCE

Tél. : 05 62 63 10 86

contact@gabb32.org

<http://www.gabb32.org/>

■ Mieux gérer nos ressources sol et eau : Une priorité et un enjeu vital pour l'agriculture ! : Synthèse du colloque de l'ABC 2021

<https://gabb32.org/wp-content/uploads/2022/06/Annexe-6-Synthese-colloque-2021.pdf>

GABB 32 - 16 p.



GÉNÉRATIONS FUTURES

179 Rue de Lafayette, 75 010 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 45 79 07 59

adherent@generations-futures.fr

<http://www.generations-futures.fr>

- Perturbateurs endocriniens : Il est temps d'agir ! : L'exemple des pesticides perturbateurs thyroïdiens – Volume 2

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2022/03/version-finale-rapport-pe-thyroide-vol2.pdf>

PÉRINAUD P.-M. / MAZURIER R. / NICOLLE M. / ET AL. - 20 p.

GRAB (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique)

Maison de la Bio - 255 Chemin de la Castelette, BP 11283, 84 911 AVIGNON CEDEX 9 - FRANCE

Tél. : 04 90 84 01 70 - Fax : 04 90 84 00 37

secretariat@grab.fr

<http://www.grab.fr/>

- Grab : Rapport d'activités 2021 ; Rapport d'orientation 2022

<https://www.grab.fr/rapports-annuels-2021/>

GRAB - 64 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS Cedex 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75

<http://www.idele.fr/>

- Les systèmes bovins laitiers en Normandie : Repères techniques et économiques 2020/2021

https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL

[commun/publications/Normandie/bl-reperes-techniques-economiques-normandie.pdf](https://normandie.chambres-agriculture.fr/publications/Normandie/bl-reperes-techniques-economiques-normandie.pdf)

BUREL Séverine / GARNIER Cédric / CHOUTEAU Alizée / ET AL. - 10 p.

INTERBEV

207 Rue de Bercy, 75 587 PARIS Cedex 12 - FRANCE

Tél. : 01 44 87 44 60

interbev@interbev.fr

<http://www.interbev.fr/>

- Communiqué de presse : Observatoire des viandes bio 2021

<https://www.interbev.fr/wp-content/uploads/2022/08/cp-interbev-observatoire-viandes-bio-juillet-2022-vdef.pdf>

COMMISSION BIO D'INTERBEV - 5 p.

OFAG (Office Fédéral de l'Agriculture)

Mattenhofstrasse 5, 3003 BERNE - SUISSE

<http://www.blw.admin.ch/>

- Consommation de bio – Evolution de la demande et contextes

<https://docplayer.fr/225848989-Consommation-de-bio-evolutions-de-la-demande-et-contextes.html>

OFAG - 23 p.

RÉSEAU CIVAM

18-20 Rue Claude Tillier, 75 012 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 88 98 58

contact@civam.org

<http://www.civam.org/>

- Livret 3 : Quels agréments et quels statuts ?

THÉODORE Mélanie / BELLAY Corentin - 74 p. - 10 €

SOLAGRO

75 Voie du TOEC, CS 27608, 31 076 TOULOUSE CEDEX 3 - FRANCE

Tél. : 05 67 69 69 69

solagro@solagro.asso.fr

<http://www.solagro.org/>

- Plateforme Adonis : Première évaluation sur l'usage territorialisé des pesticides en France métropolitaine

[https://solagro.org/images/imagesCK/files/domaines-intervention/agroecologie/2022/Pre_sentation_des_re_sultats_Carte_sur_l_usage_des_pesticides.pdf?utm_medium=email&utm_source=Mailjet&utm_campaign=Carte%20d%27utilisation%20des%20pesticides%20\(Copie\)](https://solagro.org/images/imagesCK/files/domaines-intervention/agroecologie/2022/Pre_sentation_des_re_sultats_Carte_sur_l_usage_des_pesticides.pdf?utm_medium=email&utm_source=Mailjet&utm_campaign=Carte%20d%27utilisation%20des%20pesticides%20(Copie))

CHAYRE Aurélien / POINTEREAU Philippe - 23 p.

SUDVINBIO

Bât. A8, ZAC Tournezy, 2 Rue Simone Signoret, 34 070 MONTPELLIER - France

Tél : 04 99 06 08 41 - Fax : 04 67 06 53 96

<http://www.sudvinbio.com>

- Dossier de presse : Millésime Bio 2022 : Mondial du vin et des autres boissons alcoolisées biologiques

https://www.millesime-bio.com/app/millesime/files-module/local/documents/DP-MBio_2022_Digi_FR.pdf

SUDVINBIO - 24 p.

TRAME (Association nationale de développement agricole et rural)

6 Rue de la Rochefoucauld, 75 009 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 95 08 00

<http://www.trame.org>

- Impact économique des magasins de producteurs en Luberon

<https://webtrame.net/uploads/media/default/0001/04/9862a1802a3cfa2e3c01de6b840207e1b988040>

LOMBION Julie / COLLEWET Laurick / CHIFFOLEAU Yuna / ET AL. - 12 p.



VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont

89 Avenue de l'Europe, BP 35, 63 370 LEMPDES - FRANCE

Tél. : 04 73 98 13 13 - Fax : 04 73 98 13 00

<http://www.vetagro-sup.fr>

■ Conduite d'un élevage de Gauloises au cœur de la Bresse

VAN DER VOSSSEN Chloé - 52 p.

■ Quelles sont les difficultés rencontrées par les éleveurs pour respecter les exigences du cahier des charges Demeter en termes de bien-être animal ? Et comment Demeter peut améliorer son évaluation du bien-être animal au cours des audits et de la certification ?

ROUSSEAU Chloé - 68 p.



LA BIOBASE

Plus de 43 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
 ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))
- Résultats préliminaires de l'enquête Organic-PLUS sur les élevages bio français, 2019 ([PDF](#))
- Etude sur les opportunités de mise en place d'un centre de ressources documentaires spécialisé en AB au Sénégal, 2019 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique de références technico-économiques en AB en France, 2018 ([PDF](#))
- Finition majoritairement à l'herbe des bovins et ovins viandes en agriculture biologique, 2018 ([PDF](#))
- L'alimentation bio dans le monde : au coeur des territoires, saine et accessible, 2018 ([PDF](#))
- L'emploi en AB sur le territoire français, 2017 ([PDF](#))
- Marchés et consommation de produits bio en France et dans le Monde, 2017 ([PDF](#))
- Les prairies à flore variée, 2017 ([PDF](#))
- etc.



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 43 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 25 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- Biobase : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- Biopresse : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- Infolettres thématiques : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- Service questions-réponses : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- Acteurs de la Bio : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- Flux d'actualités : collecte automatique sur Internet d'informations liées à la bio
- Accueil sur place : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire